



Parc  
naturel  
régional  
des Grands Causses  
Une autre vie s'invente ici

2019

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



## Ligne de crête

Comme en référence aux paysages des Grands Causses, aux éminences du Rougier et aux monts de Lacaune qui composent notre merveilleux cadre de vie, ce rapport d'activités se trouve sur une ligne de crête. Il regarde à la fois le chemin parcouru et l'horizon qui s'ouvre. Car il est publié à un moment-charnière de la vie du Parc naturel régional des Grands Causses. Lorsque vous le lirez, les élections municipales auront eu lieu et l'installation de notre nouveau Conseil syndical sera imminente. Voici donc que s'achève une mandature que j'ai eu l'honneur, et surtout le bonheur, de présider.

En six ans, le Parc a non seulement assaini ses finances, mais encore il a acquis une dimension nouvelle. Anticipant, impulsant et coordonnant des actions concertées pour l'avenir du territoire. Des documents de planification essentiels ont été concrétisés, des initiatives innovantes ont été lancées. Le Parc naturel régional est désormais un interlocuteur constant des communes et Communautés de communes du sud-Aveyron, que nous avons à cœur d'accompagner dans nos domaines d'intervention, depuis la transition écologique jusqu'à l'aménagement.

Cette dimension nouvelle, jamais le Parc n'aurait pu l'atteindre sans la volonté de ses élus, l'expertise et le management de son directeur, la compétence et l'implication de ses chargés de mission et agents. Que tous ici, avec qui j'ai tant plaisir à travailler, en soient chaleureusement remerciés.

Ligne de crête, disais-je : ô combien ! Car la Charte 2022-2037 du Parc des Grands Causses est en cours d'élaboration. L'enjeu en est passionnant : il s'agit d'inventer ensemble notre territoire de demain. Nous recueillons les avis de nos partenaires, les attentes et les espérances de tous les habitants. Sur les marchés comme sur le web, la plus vaste concertation est à l'œuvre. Parce qu'une vivante co-construction est le gage de la vitalité du territoire.

Le Parc regarde donc vers de nouveaux horizons. C'est une image, mais pas seulement, car l'un de ces horizons possède une réalité paysagère et géographique. Le Lodévois-Larzac a souhaité nous rejoindre. Ses 26 communes (qui représentent 14 240 habitants) sont donc intégrées au périmètre d'étude de notre Charte. Ainsi l'entité Larzac est-elle envisagée dans son ensemble, par-delà les frontières départementales, dans une approche visionnaire du territoire.

Ce rapport d'activités, en vous parlant du Parc naturel régional des Grands Causses, vous parle de notre bassin de vie. à tous - et j'ai une pensée particulière pour les nouveaux élus -, je souhaite une excellente lecture.

Alain Fauconnier  
Président du Parc naturel régional des Grands Causses,  
Maire de Saint-Affrique

## Sommaire



### RESSOURCES NATURELLES ET BIODIVERSITÉ

*Gestion et connaissance de l'eau,  
Assainissement, Forêts et zones  
humides, Faune et flore*

03 > 16



### AMÉNAGEMENT, PAYSAGE ET ÉVALUATION

*SCoT, Paysage, Energies,  
Signalétique, Evaluation*

17 > 29



### DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

*Dispositifs financiers,  
Tourisme durable, Randonnée et  
itinérance, Culture et patrimoine*

30 > 41



### COMMUNICATION VIE INSTITUTIONNELLE

*Données financières,  
syndicat mixte*

42 > 50



**PÔLE**  
**RESSOURCES NATURELLES ET BIODIVERSITÉ**



« En matière de connaissance et de gestion de la ressource en eau, 2019 a vu la finalisation de l'étude hydrogéologique du causse Noir. La restitution de ses résultats a été d'autant plus marquante qu'il s'agissait de la dernière étude d'envergure à mener sur le secteur des Grands Causses. Parallèlement, une réunion d'information auprès des partenaires et élus, sur les réseaux de mesures quantitatives et qualitatives, a permis de valoriser le suivi des aquifères réalisé par le Parc depuis vingt ans. La médaille d'or nationale décernée, lors du Salon de l'Agriculture, à une prairie fleurie de Saint-Juéry témoigne de la mobilisation du territoire en faveur de l'agro-écologie et de la préservation de la biodiversité.

Autre domaine d'intervention : la réduction de la vulnérabilité face au risque d'inondation. Des travaux d'envergure sur la zone d'expansion des crues de Saint-Rome-de-Cernon ont été menés à bien et 180 diagnostics ont été produits afin de protéger les logements en zone inondable, dans le cadre du PAPI Tarn-Dourdou-Rance. »



Directeur général adjoint

**LAURENT DANNEVILLE**

05 65 61 43 59 - 06 37 58 72 03

laurent.danneville@parc-grands-causses.fr

## PÔLE RESSOURCES NATURELLES & BIODIVERSITÉ



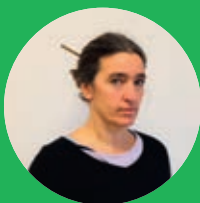
**CHRISTOPHE APOLIT**

Assistant de gestion hydrogéologue  
05 65 61 43 67 - 07 86 93 53 22  
christophe.apolit@parc-grands-causses.fr



**JÉRÔME BUSSIERE**

Chargé de mission biodiversité, forêts,  
zones humides  
05 65 61 43 12 - 06 70 42 23 88  
jerome.bussiere@parc-grands-causses.fr



**NAÏMA CATZ**

Chargée de mission PAPI  
05 65 61 43 19  
naïma.catz@parc-grands-causses.fr



**CÉLINE DELAGNES**

Chargée de mission rivières  
05 65 61 43 65 - 07 86 93 35 72  
celine.delagnes@parc-grands-causses.fr



**LAURE JACOB**

Chargée de mission milieux naturels,  
faune, flore  
05 65 61 43 60 - 06 70 41 82 99  
laure.jacob@parc-grands-causses.fr

## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



**SYLVAIN COULY**

Technicien SPANC  
05 65 61 43 18 / 06 85 26 08 33  
sylvain.couly@parc-grands-causses.fr



**ALEXANDRE GREFFIER**

Technicien SPANC  
05 65 61 43 55 / 06 47 75 35 42  
alexandre.greffier@parc-grands-causses.fr



**FLORENT PRADEILLES**

Technicien SPANC  
05 65 61 43 68 / 06 47 75 30 80  
florent.pradeilles@parc-grands-causses.fr



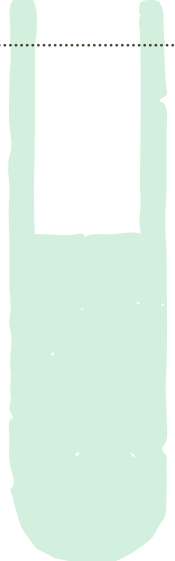
**MAXIME PETRAUD**

Technicien SPANC  
05 65 61 43 50 / 06 47 75 30 78  
maxime.petraud@parc-grands-causses.fr



**SYLVIE SERRE**

Secrétariat  
05 65 61 43 14  
spanc.pnrgc@parc-grands-causses.fr



# L'EAU

Ressource vitale, bien commun, l'eau nécessite une protection maximale qui passe par la connaissance toujours plus fine du milieu karstique et des aquifères des Grands Causses. Source, rivière ou masse souterraine, elle fait l'objet d'une vigilance constante des services du Parc qui, par convention avec l'Agence Adour-Garonne, interviennent sur le petit et le grand cycles de l'eau. Cette eau qui irrigue notre territoire contribue aussi à alimenter les territoires voisins, devenant alors vecteur de solidarité.



← **37M3** →

/ SECONDE,  
la quantité d'eau moyenne  
exportée vers les territoires voisins

## CAUSSE NOIR : MASSES D'EAU, MASSES D'INFOS



**CHARTRE  
OBJECTIF  
2022**

### ❖ AXE 4

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL**  
AMÉLIORER ET CAPITALISER  
LA CONNAISSANCE DU  
TERRITOIRE ET LA PARTAGER

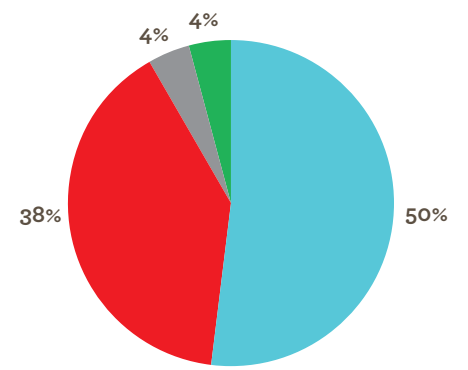
**NATURE DE L'ACTION**  
ÉTUDE

**PERSONNE(S) RÉFÉRENTE(S)**  
Laurent Danneville  
Christophe Apolit



**BUDGET**  
**561 600€**

**FINANCEMENT**



Les aquifères du causse Noir n'ont désormais plus de secret pour le Parc naturel régional, qui a finalisé son étude hydrogéologique sur ce versant Est de son territoire.

Débutée par un traçage près de Lanuéjols en mars 2017, l'étude s'est conclue par la présentation des résultats aux élus locaux en décembre 2019. Dans l'intervalle, 39 autres injections de colorant ont été réalisées, pour un taux de restitution de 67%.

Plusieurs bassins d'alimentation ont ainsi été identifiés. Les deux plus vastes sont ceux du Moulin de Corp (99km<sup>2</sup>) et de Jonque Merle (58km<sup>2</sup>). S'y ajoutent les bassins de la Tride (6,8km<sup>2</sup>), du Biau (4,6km<sup>2</sup>), de Lissignol (0,86km<sup>2</sup>) et de la Font (3,24km<sup>2</sup>).

En plus de données hydro chimiques, l'étude a apporté des révélations sur la géologie, la tectonique et la géomorphologie du causse Noir (hiérarchisation des failles, répartition de la fracturation sur le terrain, cartographie des unités hydrogéologiques, détermination des formes karstiques de surface...)



**SIAEP  
DU CAUSSE  
NOIR**



← **40** →  
**TRAÇAGES EFFECTUÉS**

← **67m/h** →  
**VITESSE OBSERVÉE  
DES COLORANTS**

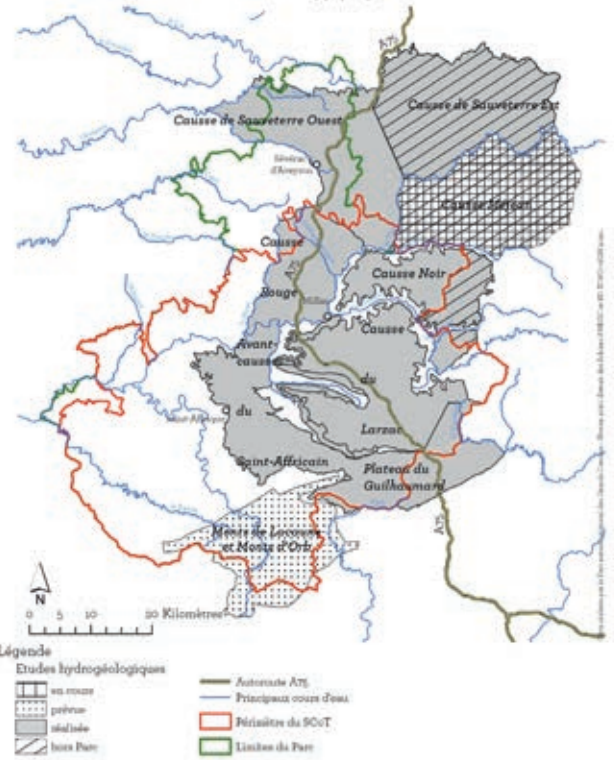


Etat d'avancement des études hydrogéologiques globales  
Situation au 31/12/2019

Avec cette étude, le Parc naturel régional vient de parachever une vaste campagne d'acquisition de données nouvelles sur les zones aquifères et le milieu karstique. Il possède aujourd'hui une connaissance précise de l'hydrogéologie du Larzac, du causse Rouge, du Sauveterre, du plateau du Guilhaumard, de l'avant-causse saint-affricain et, donc, du causse Noir.

Ces données sont essentielles en matière d'aménagement du territoire, par exemple pour :

- ◆ définir les périmètres de protection des captages,
- ◆ favoriser l'efficacité des schémas départementaux d'alimentation en eau potable,
- ◆ examiner les projets d'implantation de stations d'épuration, de zones d'activités ou de lotissements.



### VIGILANCE : DE SOURCES SÛRES

**Aux études hydrogéologiques, s'ajoute un suivi régulier de la ressource en eau. Le Parc naturel régional dispose d'un réseau de station de mesures des principales sources, captées ou non.**

À partir de ses 22 stations de surveillance qualitative, il a effectué en 2019 plus de 12 400 analyses, portant sur 110 paramètres (éléments majeurs, métaux, hydrocarbures, pesticides, molécules émergentes...). 6 stations permettent le suivi mensuel de sources sur le Larzac (calcium, nitrates, chlorures, plomb, turbidité, etc.)

41 stations hydrométriques composent le réseau de surveillance quantitative et le réseau complémentaire quantitatif. S'y ajoutent 5 stations hors réseau (Tendigues, Trévezel, source de Saint-Léons, Fondamente,...). Elles fournissent des données relatives au débit des sources, depuis 21 ans pour les stations les plus anciennes. Ces données sont transmises à la banque nationale Hydro. Les débits sont mesurés toutes les demi-heures voire même, sur les sources du Larzac, tous les quarts d'heure.

12 408  
ANALYSES RÉALISÉES  
SUR 22 SOURCES

14 000  
MESURES DE DÉBITS JOURNALIERS  
BANCARISÉES

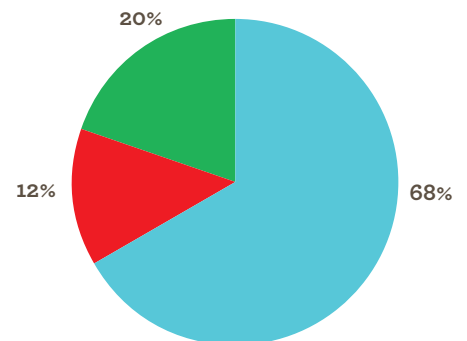
Réseau de suivi qualitatif et quantitatif



Type de suivi

- débit
- chimie
- +○ débit + chimie
- ▭ Périmètre du Parc

BUDGET  
121 400€  
FINANCEMENT





## LES EAUX DE PLUIE

56  
ANALYSES  
ENTRE 2017 ET 2019

*Des stations de mesures comme s'il en pleuvait ? Peut-être, mais pas pour les eaux de pluie ! On recense ainsi, sur le bassin Adour-Garonne, 1629 stations de mesures qualitatives des cours d'eau, 463 stations pour les eaux souterraines et... aucune pour la pluie.*

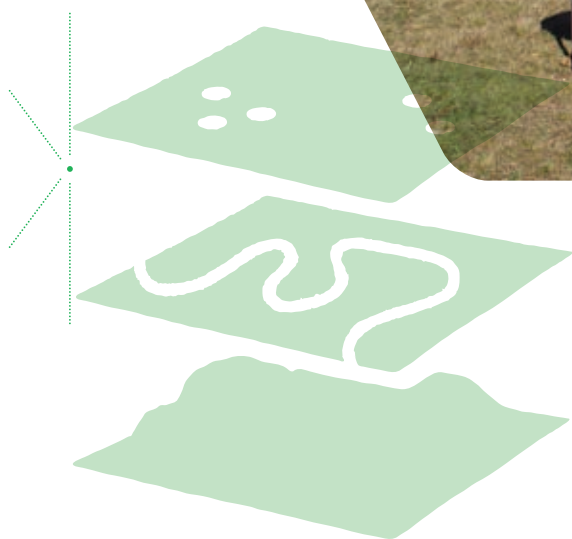
*Aucune ou presque, puisque le Parc a commencé à pallier cette absence en installant deux stations dédiées. L'une sur la commune de Millau, en contexte urbain donc, qui sera pérennisée. La seconde sur le causse Noir, en milieu naturel, en lien avec l'étude hydrogéologique du secteur.*

*Les premières mesures ont mis en évidence des concentrations de nitrates pouvant atteindre 8mg/l, ainsi que la présence d'hydrocarbures aromatiques polycycliques en faible quantité.*

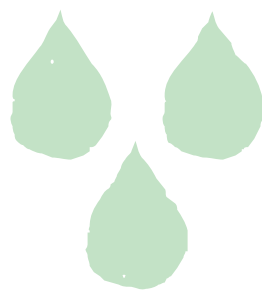


## À SAVOIR

**TRAÇAGES EN BORDURE DE L'A75**  
Par convention avec la Direction interdépartementale des routes (DIR), le Parc naturel régional a procédé en 2019 à quatre traçages à partir de bassins de rétention de l'A75. Enjeu de ces opérations : prévenir d'éventuelles pollutions liées aux hydrocarbures. En parallèle, neuf sources ont fait l'objet d'un suivi qualitatif.



Deux des traçages ont donné lieu à des « travaux dirigés » pour des étudiants de Jussieu, en master 2 hydrogéologie, géologie et hydrochimie. Tous les ans, le Parc accueille une promotion de la célèbre faculté des sciences. En avril ainsi, vingt étudiants ont participé à l'injection d'un traceur dans deux bassins de rétention de l'A75, sur le causse du Larzac. Dans le même temps, des stations de mesure ont été implantées sur deux rivières, le Durzon et le Cernon, pour une surveillance accrue.





## L'AVENIR DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE : AU GOUTTE-À-GOUTTE



**Le projet de loi Engagement et proximité, prévoyant initialement le transfert des compétences AEP aux intercommunalités en 2020, s'est assoupli. La gestion de l'eau potable et de l'assainissement pourra s'exercer à l'échelon communal jusqu'en 2026.**

Le Parc naturel régional entend utiliser ce délai pour accompagner les collectivités dans la préparation de ce transfert.

En 2019, dans la continuité de son diagnostic AEP et de réunions d'information (2017-2018), le Parc a présenté aux Communautés de communes et aux syndicats les scénarios possibles du transfert de compétence. Une démarche réalisée en collaboration avec les services de l'État, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et Aveyron Ingénierie.

A ce jour, plusieurs problématiques se posent pour les services d'eau potable et d'assainissement du sud-Aveyron :

- ◆ la difficulté d'atteindre l'équilibre budgétaire (liée à la faible densité de population, à la dispersion de l'habitat et à une politique de prix bas)
- ◆ l'urgence, pour nombre de petits services, d'augmenter le degré d'exploitation et d'investissement
- ◆ la perspective, par conséquent, d'une augmentation de charges.

Aussi, le transfert des compétences à l'échelle communautaire doit-il permettre des économies et des mutualisations de moyens, de matériels et de connaissances.

Il impliquera une assiette de facturation plus large et une plus grande capacité à supporter les investissements.

Cela étant, le report à 2026 a été voté.

Dans l'intervalle, il s'agira donc :

- ◆ d'engager la convergence tarifaire entre communes d'une même Communauté
- ◆ d'engager le rapprochement de communes vers des syndicats intercommunaux dont l'échelle de gestion serait plus pertinente que celle des Communautés
- ◆ d'investir pour l'amélioration de l'état et des rendements du réseau
- ◆ d'organiser la prise de compétence des Communautés de communes sous les six ans à venir.

L'hypothèse d'une supra-mutualisation (au-delà de la Communauté de communes), envisagée à l'échelle départementale, ne semble pas recueillir à ce jour l'approbation des élus locaux. En tout état de cause, la proximité géographique de petits services en régie communautaire (Muse et Raspes du Tarn, Larzac et Vallées, Roquefort Saint-Affricain Sept Vallons) rend envisageable un partage de ressources matérielles ou humaines. D'autres tâches, telles la facturation, le suivi technique, l'ingénierie des investissements, pourraient être partagées par les cinq Communautés de communes du territoire.

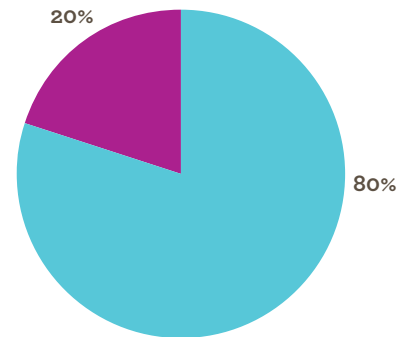
Ce partage pourrait se traduire par :

- ◆ la mise à disposition de personnel existant (celui du Parc par exemple)
- ◆ la mobilisation d'une structure départementale d'appui aux collectivités (telle Aveyron Ingénierie)
- ◆ des accords contractuels entre Communautés de communes (groupements de commande, conventions)
- ◆ la création d'une structure ad hoc.

### BUDGET

**57 636€**

### FINANCEMENT



**COLLECTIVITÉS ET SYNDICATS**



### À SAVOIR

#### LA SNCF AIGUILLÉE VERS LE O PHYTO

Le Parc naturel régional, après avoir impulsé les plans de désherbage des communes et de la DIR Massif central, accompagne le secteur ferroviaire sur la bonne voie. Au cours d'une réunion en février, l'accent a été mis sur la nécessité de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires sur les tronçons RFF traversant des zones sensibles. La ligne SNCF Béziers-Neussargues traversant le territoire du nord au sud, il s'agit de protéger, entre autres zones sensibles, les bassins d'alimentation de sources captées. Aussi, dès ce premier semestre 2020, une convention de partenariat doit être signée. Elle visera à une maîtrise raisonnée de la végétation, qui tienne compte du contexte hydrogéologique du territoire.







## GESTION DES COURS D'EAU



### CHARTRE OBJECTIF 2022

#### ❖ AXE 1

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL**  
PRÉSERVER LA RESSOURCE  
EN EAU ET CONTRIBUER À SA  
BONNE GESTION

**NATURE DE L'ACTION**  
ANIMATION

**PERSONNE(S) RÉFÉRENTE(S)**  
Céline Delagnes,

#### **Le territoire, sur le grand bassin Tarn-Aveyron et Lot, est couvert dans sa majeure partie par des syndicats de bassin dotés de la compétence Gemapi** (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations):

- ◆ le Syndicat mixte du bassin versant Lot-Dourdou
- ◆ le Syndicat mixte du bassin versant Aveyron amont
- ◆ le Syndicat mixte du bassin du Viaur
- ◆ le Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont
- ◆ le Syndicat mixte des Vallées de la Sorgues et du Dourdou
- ◆ le Syndicat de la Vallée du Rance.

Les deux dernières structures ont finalisé leur démarche de rapprochement et de concertation avec les acteurs locaux, pour la création du Syndicat mixte de bassin versant Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le Parc a tissé un partenariat actif avec le Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont et réalisé les missions suivantes.

#### **SUR LE BASSIN DE LA DOURBIE**

- ◆ fin de la 4<sup>e</sup> tranche de gestion des cours d'eau
- ◆ restauration de la continuité écologique entre les zones humides aux sources de la Dourbie (Montals), par le Parc national des Cévennes : suivi de travaux et définition d'une méthode d'évaluation
- ◆ programme pluriannuel de gestion 2015-2019, 5<sup>e</sup> tranche de travaux en rivière : réalisation de l'avant-projet détaillé pour la restauration de la ripisylve,

- ◆ la gestion de zones à embâcles, le traitement de foyers de la Renouée du Japon (invasive)
- ◆ mobilité de la rivière Dourbie : relance de la réflexion sur la zone péri-urbaine de Millau, du Monna à la confluence avec le Tarn (PAPI Tarn-amont)
- ◆ accompagnement de propriétaires privés sur la gestion des cours d'eau et d'ouvrages de type passages busés.

#### **SUR LE BASSIN DU CERNON**

- ◆ Fortement impactées par les crues du 28 novembre 2014, deux communes riveraines du Cernon, Saint-Georges-de-Luzençon et Saint-Rome-de-Cernon, ont bénéficié de financements importants de la Région Occitanie et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, dans le cadre de l'appel à projet « Restaurons et valorisons nos zones inondables », auquel le syndicat de bassin a candidaté.
- ◆ à Saint-Rome-de-Cernon, restauration d'une zone d'expansion naturelle de crue, sur 1,5ha dans la plaine du stade, avec notamment la création d'un lit moyen du Cernon et le retalutage en pente douce des berges, végétalisées.
- ◆ à Saint-Georges-de-Luzençon, étude pour la restauration d'une zone d'expansion de crue au niveau des espaces sportifs
- ◆ mise en place d'un projet tutoré avec les étudiants en licence Conseil en production ovine du lycée La Cazotte, pour l'étude de la typologie des exploitations du bassin de Lavencou, dans l'optique de limiter l'érosion des sols.

- ◆ programme pluriannuel de gestion 2015-2019, restauration de la ripisylve : suivi des travaux en rivière (2<sup>e</sup> tranche) et avant-projet détaillé de la 3<sup>e</sup> tranche
- interventions ponctuelles à la demande des communes.

#### **SUR LE BASSIN DE LA MUSE**

- ◆ mise en place d'un partenariat avec la Chambre d'Agriculture et l'association Arbres Haies et Paysages, pour la réalisation d'un plan d'action contre l'érosion des sols agricoles et forestiers du bassin de la Muse et du Lavencou (Cernon)
- ◆ application de l'expérimentation pour Paiements pour Services Environnementaux auprès des agriculteurs, lancée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne en septembre.

#### **ACTIONS TRANSVERSALES SUR LE BASSIN VERSANT TARN-AMONT**

- ◆ mise en place, pour 2020, d'un marché unique de travaux en rivières
- ◆ coordination des missions relatives aux travaux et études de gestion des cours d'eau, recherche de partenariats

Plus largement, appui aux structures gestionnaires dans l'élaboration des contrats de rivières Tarn-amont, Aveyron-amont, ainsi que du PAPI d'intention Tarn-amont. Suivi ponctuel des démarches et actions lancées par les autres structures gestionnaires de cours d'eau sur le territoire.



**ASSISTANCE  
TECHNIQUE  
au Syndicat Tarn-Amont**

**43 610€**

**140**  
JOURS D'INGÉNIERIE





**27 septembre 2019 à Mostuéjols :**  
signature du contrat de rivière Tarn-amont.  
Le premier contrat validé dans le cadre du  
11e programme d'intervention de l'Agence de  
l'eau Adour-Garonne.  
Le Parc des Grands Causses accompagne  
le Syndicat mixte du bassin versant Tarn-  
amont, maître d'ouvrage de ce contrat dont  
l'enveloppe financière porte sur 17,5M€. Parmi  
ses objectifs : la préservation de la qualité des  
baignades dans la rivière Tarn.



## PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI)



**CHARTRE  
OBJECTIF  
2022**

### ❖ AXE 1

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL**  
PRÉSERVER LA RESSOURCE  
EN EAU ET CONTRIBUER À SA  
BONNE GESTION

**NATURE DE L'ACTION**  
ÉTUDE

**PERSONNE(S) RÉFÉRENTE(S)**  
Naïma Katz

**Malgré nombre d'études à l'intérieur de son périmètre, l'Unité hydrographique de référence Tarn-Dourdou-Rance n'a fait l'objet d'aucune analyse globale. Aussi, la connaissance du risque à l'échelle de cette entité reste partielle.**

**Diagnostics : côté habitations...** Succès indéniable pour la campagne de prévention des crues à Saint-Affrique, Vabres-l'Abbaye et Coupiac : les objectifs initiaux sont déjà dépassés. Ces trois communes n'ont pas été choisies au hasard : les deux premières ont subi les crues de la Sorgues et du Dourdou à l'automne 2014, la troisième a été confrontée aux débordements du Mousse en mai 2018.

Le Parc naturel a d'abord distribué plus de 1 000 plaquettes d'information « Bien se préparer pour faire face aux inondations », auprès des foyers résidant en zone inondable, avec également un questionnaire et une proposition de diagnostic gratuit des habitations. Taux de retour des questionnaires : 30%. Nombre de diagnostics demandés : 180.

Le Parc y a procédé entre mars et juin, préconisant des solutions adaptées aux réalités des logements (clapets anti-retour, batardeaux, dispositifs de mise hors d'eau,...)

**...et côté entreprises.** Une opération analogue a été lancée auprès des entreprises installées sur ces trois communes, avec distribution d'un guide spécifique. Une quinzaine de diagnostics simplifiés ont été réalisés par la CCI Aveyron. Cinq entreprises devaient être sélectionnées pour des diagnostics complets mais, faible taux de retour oblige, une seule a été retenue : le Restaurant des Cazes à Saint-Affrique. Cette opération devra être valorisée auprès des entrepreneurs.

Le bureau d'études héraultais Mayane, auquel avaient été confiés les 5 diagnostics complets, a vu sa mission réorientée vers l'étude des équipements collectifs destinés aux populations vulnérables (personnes âgées, personnes malades, enfants...), tel l'Ehpad « La Miséricorde » à Saint-Affrique.

Au total, une cinquantaine de bâtiments doivent être équipés dans le cadre de cette opération-pilote, soit 20% des habitations et bâtiments publics diagnostiqués.

**Repères.** Les repères de crue ancrent la mémoire des inondations dans le paysage urbain... et la culture du risque dans les consciences. Le Parc a identifié les repères de la crue d'octobre 2019 en concertation avec la DREAL et devrait alimenter la base de données nationale.

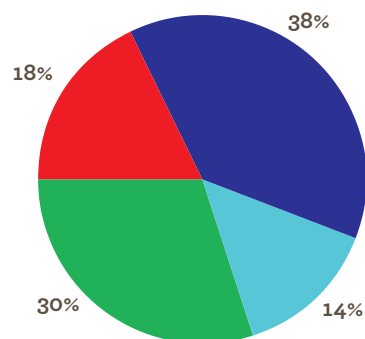
**Prévision, prévoyance.** Moins de 20% des communes éligibles sont abonnées à VigicrueFlash, service d'avertissement rapide. Près de 40% des communes exposées au risque inondation disposent d'un abonnement au portail Apic (Avertissement Pluies Intenses à l'échelle des Communes). Le Parc entend sensibiliser les élus à l'utilisation de ces outils de surveillance et prévision des crues.



**BUDGET  
ANIMATION 2019**

**63 000€**

**FINANCEMENT**



**← de 20% →**  
DES COMMUNES ABONNÉES À  
VIGICRUEFLASH

**← 40% →**  
ENVIRON DES COMMUNES  
SOUMISES AU RISQUE ABONNÉES  
À APIC.





## LE SPANC, MISSION DE SERVICE PUBLIC

Rattachés au Parc naturel régional, quatre techniciens du Spanc instruisent et valident les dossiers de réhabilitation des dispositifs d'assainissement autonome, sur 67 communes du territoire.

Par l'inspection régulière des installations existantes, les agents du Spanc contribuent, dans une démarche de conseil, à la protection de la santé publique et des zones environnementales sensibles : périmètres de protection des captages d'eau potable, secteurs de baignade. La troisième tranche de réhabilitation a porté sur 98 dispositifs, dont 45 en zones sensibles. Depuis 2015, quelque 200 dispositifs ont été mis en conformité au sein des zones sensibles. Cela représente au cumul 1,4M€ de travaux, aidés à hauteur de 800 000€ d'aides par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et de 21 000€ par l'Anah.



Le taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif avoisine seulement 20% en 2019 et nombre d'installations présentent un danger sanitaire au regard de l'arrêté relatif au contrôle de l'assainissement non collectif du 27 avril 2012.

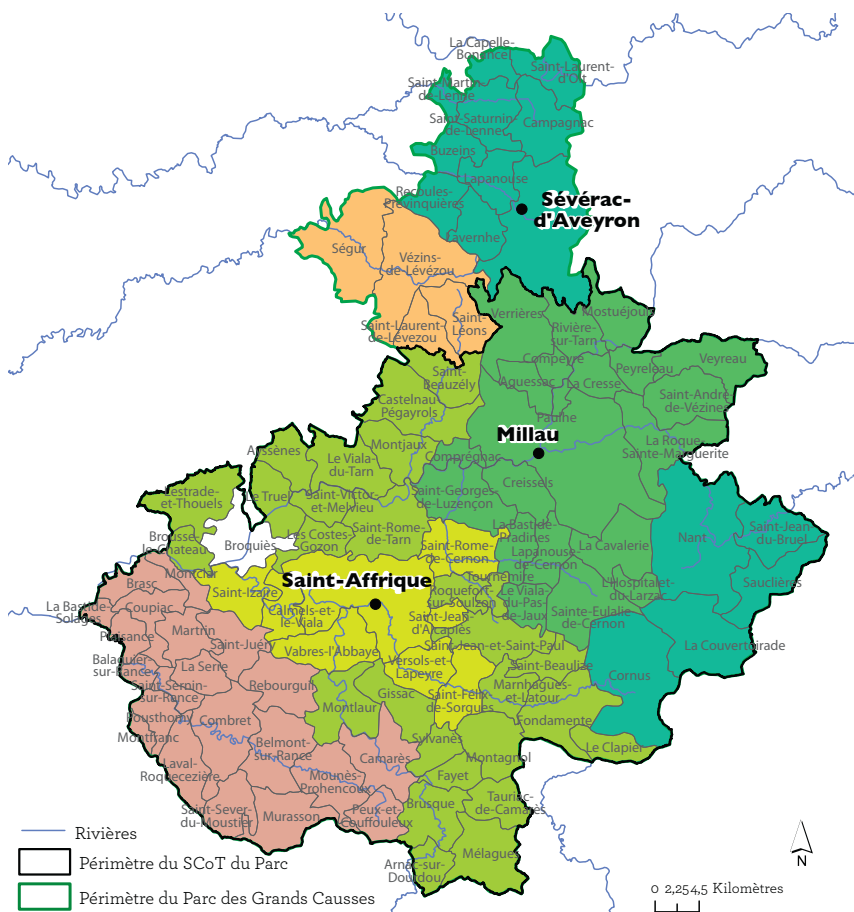
7 360€  
COÛT MOYEN TTC DES TRAVAUX  
DE RÉHABILITATION D'UN  
SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT

63%  
D'AIDES

Contrôles réalisés en 2019	
1 <sup>ers</sup> diagnostics	77
Contrôle de bon fonctionnement	878
Diagnostic immobilier	102
Instruction Permis de construire et réhabilitation	297
Programme réhabilitation	26



Changement parmi l'équipe du Spanc en 2019 : Sylvain Couly a remplacé Cécile Chevalier. Il est désormais l'interlocuteur des habitants sur le secteur du Saint-Affricain.



**Techniciens rattachés au Parc des Grands Causses :**

- Florent PRADEILLES
- Alexandre GREFFIER
- Maxime PETRAUD
- Sylvain COULY

**Techniciens rattachés à d'autres structures :**

- Anne CHIFFRE
- Jean-François VIDAL



# LA BIODIVERSITÉ

## NATURA 2000, HAVRES D'ÉCOLOGIE



### CHARTRE OBJECTIF 2022

#### ❖ AXE 1

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL**  
PRÉSERVER LES ESPACES  
NATURELS ET LES ESPÈCES QUI  
Y SONT LIÉES

**NATURE DE L'ACTION**  
DIAGNOSTIC,  
CONSEIL, ANIMATION,  
FORMATION

**PERSONNE(S) RÉFÉRENTE(S)**  
Laure Jacob

**Larzac** (Serre de Cougouilles, Cirque de Saint-Paul et Tournemire, Devèzes de Lapanouse et du Viala-du-Pas-de-Jaux) : des réunions ont été organisées avec les agriculteurs bénéficiant, de par les pratiques qu'ils développent, d'aides publiques liées aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques.

**Gorges de la Dourbie** : des animations ont été proposées au public à l'occasion du « Joli mois de mai en Occitanie », avec notamment une découverte des vautours. Le Parc procède au suivi de la reproduction du percnoptère d'Égypte, vautour migrateur dont seulement 1 à 3 couples se reproduisent sur son territoire. L'étude est confiée à la LPO Grands Causses.

Une exposition photos itinérante de Bruno Berthemy a été rééditée : elle relate le « nettoyage » d'une carcasse animale par les vautours, véritables équarisseurs naturels.





**Gorges du Tarn et de la Jonte** : cinq jeunes gypaètes barbus ont été lâchés dans les gorges de la Jonte (sur le territoire du Parc national des Cévennes) dans le cadre de leur réintroduction au sein des Grands Causses. Le prochain lâcher, en cette année 2020, s'effectuera sur le territoire du Parc naturel régional.

C'est sous le ciel des causses, à Saint-Affrique, que se sont déployées les 25<sup>e</sup> rencontres nationales du groupe Vautours France, sous l'égide de la LPO, fin octobre. Ouvert par le président du Parc naturel régional, Alain Fauconnier, l'événement a rassemblé 150 participants, représentant 66 structures de France, d'Italie, des Balkans, d'Algérie ou encore d'Oman. Le témoignage d'une véritable collaboration en faveur de la protection des vautours.



Rencontres vautours Saint-Affrique



## 60

**MANIFESTATIONS SPORTIVES AVISÉES AFIN D'AIDER LES ORGANISATEURS À INTÉGRER LES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ (en période de reproduction d'espèces rares notamment).**



**Vallée du Tarn de Brousse aux Gorges** : une conférence avec présentation de la faune, de la flore et des milieux remarquables du site Natura 2000 a été donnée lors de la journée annuelle d'animations « Jour d'eau » à Broquiès.

**Causse Noir** : une réunion consacrée aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques a été organisée auprès des agriculteurs, avec la Chambre d'Agriculture et l'Adasea. Premier site Natura 2000 doté d'un Docob (document d'objectifs) en 2004, le causse Noir a évolué depuis cette date et son Docob doit être révisé afin d'intégrer de nouveaux enjeux et potentialités.

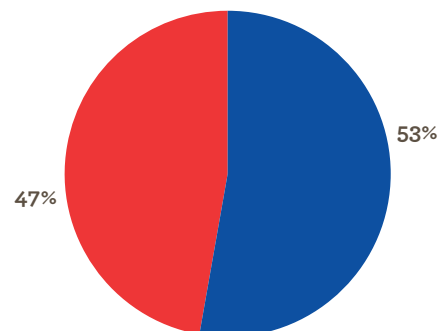
**Boundoulaou** : une journée de visite des animateurs Natura 2000 et services de l'État a accueilli 20 personnes, avec découverte du site, de la signalétique rénovée, puis échange sur les enjeux de conservation des chauves-souris (la grotte bénéficiant d'un arrêté de protection de biotope).



### BUDGET

**92 190€**

### FINANCEMENT





## BIODIVERSITÉ : FAIRE CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER

**Le concours des prairies fleuries fait florès.** Tous les ans, huit agriculteurs présentent une parcelle d'herbage d'une grande variété d'espèces, destinée au fauchage ou au pâturage pour le bétail. Intitulée très exactement « concours agricole des pratiques agroécologiques prairies et parcours », l'édition 2019 a été remportée par Geneviève Bertrand, éleveuse au Poujol, commune du Viala-du-Tarn. Elle participera donc au concours national dont les prix seront décernés au Salon International de l'Agriculture 2020. Souhaitons-lui le succès de ses prédécesseurs, Nicolas Fayet à Saint-Laurent d'Olt et Marc Alvernhe à Saint-Juéry, qui tous deux ont accédé au palmarès national.



### QUAND ON PARLE DU LOUP

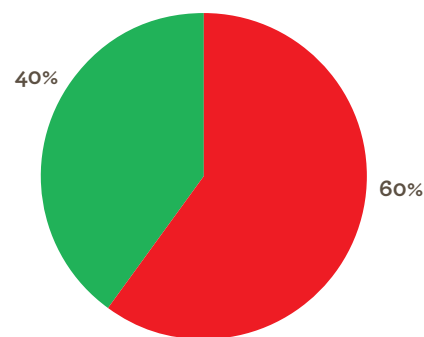
La projection du documentaire « L'heure des loups », en présence du réalisateur Marc Khande, a réuni 140 personnes aux cinémas de Millau. Un chiffre qui témoigne de l'actualité du sujet en sud-Aveyron, terre d'élevage. C'est dans le cadre de ses « Controverses », soirées-débats sur la vie du territoire, que le Parc des Grands Causses a organisé cette séance en mars. Tourné sur les Grands Causses, dans les Cévennes, les Alpes et les Vosges, ce documentaire s'ouvre sur la séquence, émotionnellement forte, d'une attaque de troupeau par le prédateur. Il donne posément la parole à tous (éleveurs, défenseurs du loup, associations environnementales) et met en lumière la complexité du sujet. Après la projection, le documentariste Marc Khande a évoqué le tournage, émaillé de rencontres fortes, de ce film qui, en 2018, a été montré au Festival du film Pastoralisme et grands espaces, en Isère.



### BUDGET 2018-2019

49 000€

### FINANCEMENT



## CONTRAT DE RESTAURATION DE BIODIVERSITÉ (CRB)

### CHARTRE OBJECTIF 2022

#### ❖ AXE 1

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL**  
PRÉSERVER LES ESPACES  
NATURELS ET LES ESPÈCES  
QUI Y SONT LIÉES

**NATURE DE L'ACTION**  
ANIMATION

**PERSONNE(S) RÉFÉRENTE(S)**

Jérôme Bussière  
Fabien Daunas

**Le Parc contribue au bon fonctionnement des écosystèmes, par la restauration effective des connectivités écologiques. Une démarche essentielle pour la préservation et l'épanouissement de la biodiversité, faune et flore.**

En 2019, ses interventions ont porté sur les sites suivants.

- ◆ **Restauration de la continuité écologique du ruisseau de la Serre** : réévaluation du projet, demande de subvention par le Syndicat mixte du bassin versant de l'Aveyron amont, dans le cadre du CRB du Parc naturel régional.
- ◆ Diagnostic écopastoral du Puech de l'Oule,

restitution des diagnostics naturalistes (flore vasculaire, avifaune, papillons diurnes) réalisés par Rural Concept et la LPO 12, qui laissent apparaître la richesse et les singularités (ex : un filon de quartz générant une végétation de sols acides) du site. Poursuite du pré-diagnostic, qui témoigne d'une ressource pastorale réelle mais limitée et d'un coût d'aménagement (clôture, points d'eau...) important.

- ◆ Plantation de vergers à Verrières, sur un coteau de 5000m<sup>2</sup> exposé sud-ouest : le chantier a commencé par la réfection de deux murs de soutènement, le reprofilage de l'accès au site, le débroussaillage des





terrasses, la sélection des sujets d'intérêt (amandiers, vigne). Après réunions de concertation, il s'agira d'un chantier participatif avec les Associations de bâtisseurs en pierres sèches, en lien aussi avec la coopérative viticole de Compeyre.

♦ **Plantation de vergers à Calmels-et-le-Viala** : le chantier, qui porte sur une parcelle de 4500m<sup>2</sup> exposée sud-est, dans un versant à l'abandon, est lancé en collaboration avec la MFR de Valrance et une pépinière spécialisée. Comme pour le site de Verrières, le Parc assure le suivi administratif et financier de l'opération. Dans les deux cas également, des panneaux d'interprétation ont été rédigés, qui présentent les variétés anciennes et les enjeux écologiques.

♦ **Restauration des sites de nidification des busards avec l'association SOS Busards** :

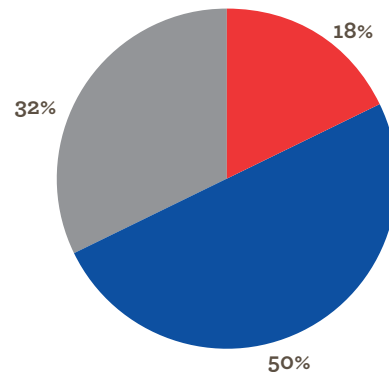
la prospection des sites - tels les landes du Lévézou abritant les busards cendré et Saint-Martin - continue. Elle s'accompagne de leur mise en défens (par contractualisation avec les ayant-droit). L'implication du Parc dans l'animation foncière et les travaux a permis la prise en compte de la protection des busards lors de projets de sentiers touristiques risquant de les perturber.

♦ **Trame verte et bleue** : le Parc naturel régional a apporté son aide à trois Communautés de communes rurales pour l'élaboration de leur PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) en déclinaison de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Contributeur à la réalisation du SCoT du Lévézou, il a accompagné le PETR du Lévézou dans la prise en compte de la Trame verte et bleue dans ce document.

### BUDGET

**193 000€**

### FINANCEMENT



AUTRES PARTENAIRES



## À SAVOIR

### FACE AUX INVASIVES

Le Parc naturel régional ne relâche pas sa mobilisation face à la prolifération d'invasives : la chenille processionnaire du pin et la pyrale du buis en premier lieu. Conférences à l'attention d'éleveurs larzacien (à leur demande), réunions à destination des campings : la démarche de sensibilisation se poursuit. Le Parc intervient aussi sur les terrains de la formation (pour les agents de collectivités) et de la lutte, par l'acquisition de matériels de traitement. Membre de la cellule de crise présidée par le sous-préfet de Millau, le Parc des Grands Causses a présenté ses actions relatives aux espèces invasives lors des Assises nationales de la Biodiversité, en juin à Massy, dans le cadre d'un atelier sur les espèces exotiques envahissantes.



## RESSOURCE BOIS : ÉTUDE PROSPECTIVE

**CHARTRE  
OBJECTIF  
2022**

### ❖ AXE 2

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL**  
FACILITER LA MISE EN PLACE OU LA CONSOLIDATION DE FILIÈRES LOCALES ET DE STRATÉGIES CONCERTÉES, NOTAMMENT FORÊT-BOIS, TOURISME, AGROALIMENTAIRE

**NATURE DE L'ACTION**  
ÉTUDE

**PERSONNE(S) RÉFÉRENTE(S)**  
Jérôme Bussièrre

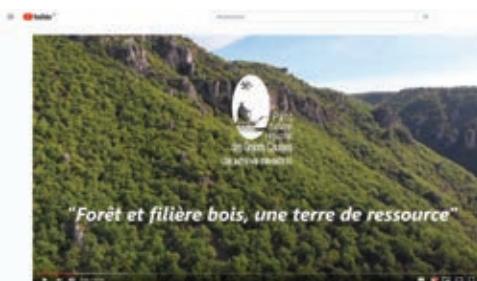
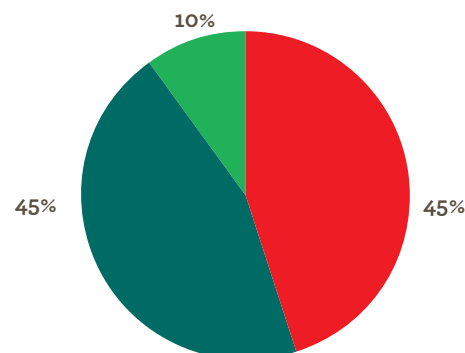
Le Parc a finalisé une étude prospective visant à identifier la ressource bois en sud-Aveyron, au sein d'un périmètre englobant les territoires du Parc naturel régional des Grands Causses et du PETR Lévézou. Cette étude a été valorisée à plusieurs reprises à travers :

- ♦ la restitution du diagnostic de la ressource bois lors de la journée « Forêt et filière bois : un territoire ressource », en octobre, auprès des élus et des acteurs de la filière
- ♦ la présentation des résultats de l'étude à la faveur d'un atelier régional de l'IGN à Toulouse en novembre
- ♦ la publication d'un article dans le magazine IF de l'IGN, à diffusion nationale
- ♦ la conception du film « Bois et forêt, une terre de ressource »
- ♦ la réalisation d'un rapport d'évaluation de la Charte forestière de territoire.

### BUDGET

**66 000€**

### FINANCEMENT



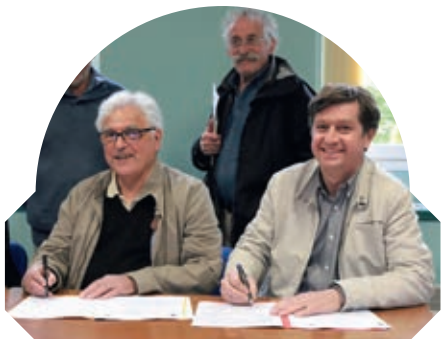


## DYNAMISER LA FILIÈRE : UNE CONVENTION AVEC LE CRPF

**Le Parc naturel régional et le Centre national de la propriété forestière ont uni leurs compétences pour la dynamisation économique de la filière bois et la gestion durable de la forêt.**

Ce partenariat a été formalisé en mai à Coupiac, à travers une convention portant notamment sur le pays des Sept Vallons et le Saint-Serninois.

En sud-Aveyron, la forêt tend à empiéter sur les landes et pâtures, paysages de l'agropastoralisme. Elle est privée à 87% et fortement morcelée : 74% des propriétaires détiennent moins de 4ha forestiers. Dans ce contexte, la convention vise à conjuguer la valorisation des boisements en bois d'œuvre et bois énergie (chaufferies biomasse, réseaux de chaleur) avec une meilleure gestion forestière. Ce double enjeu suppose de renforcer l'animation des propriétaires forestiers.



## À SAVOIR

### **BANCS PUBLICS MADE IN GRANDS CAUSSES**

« En attendant les brebis », ainsi se nomme la gamme de mobilier bois conçue par le designer Jacques Pierrejean, de réputation internationale, et proposée par le Parc naturel régional aux collectivités locales. Valorisation ingénieuse du bois de provenance locale, ce mobilier comprend en premier lieu des bancs publics, originaux et robustes. Ceux-ci s'insèrent de façon idéale dans le paysage patrimonial et agropastoral des Grands Causses. Leur réalisation est assurée par l'entreprise Boissière & Fils (Millau/Saint-Beauzély), spécialisée dans les constructions à ossature bois et créatrice, justement avec Jacques Pierrejean, d'un habitant flottant novateur, le Carré de Vie. La marque « En attendant les brebis » a été déposée. Une brochure commerciale a été éditée, qui promet ce « mobilier rurbain » made in Grands Causses.



## GESTION IRRÉGULIÈRE : UN ENJEU DE TAILLE

**Le sud du Massif central teste la gestion irrégulière des boisements. Une méthode de sylviculture écologique, la plus proche du fonctionnement d'une forêt naturelle.**

Le Parc naturel régional des Grands Causses est un des quatre territoires à accueillir cette expérimentation, pilotée par le Centre National de la Propriété Forestière, avec ses homologues de l'Aubrac, du Haut-Languedoc, et le Parc national des Cévennes.

La gestion en futaie irrégulière favorise la coexistence d'arbres d'âges, de tailles et de diamètres variés. Elle garantit un couvert végétal constant, propice à l'écosystème et à la biodiversité. Elle contribue également à la vigueur et à la productivité des boisements.

Traditionnelle dans les hêtraies du Jura et d'Allemagne, la sylviculture irrégulière est peu répandue en Aveyron, dans les Cévennes et en Haut-Languedoc, où la gestion des chênaies s'effectue en taillis et où les forêts de résineux résultent essentiellement de plantations. Reste que depuis peu, à l'initiative de gestionnaires et de propriétaires, 2 000 à 3 000ha font l'objet d'un traitement irrégulier ou d'une conversion à cette méthode. Une superficie équivalant à moins de 1% de la surface forestière d'étude.

L'expérimentation va commencer par des chantiers de première éclaircie et la mise en place de dispositifs de suivi. Sur le territoire du Parc des Grands Causses, quatre sites ont été définis. Il s'agit de peuplements de Douglas, de pins sylvestres et de hêtres dans les petites Cévennes (Saint-Jean-du-Bruel et Sauclières), sur la causse Rouge et en Lévézou.





***PÔLE  
AMÉNAGEMENT, PAYSAGE ET ÉVALUATION***

“*Commençons par un salut à Arnaud Boudou, parti en cours d'année vers une nouvelle destination. Arnaud a été l'architecte et le bâtisseur du Schéma de Cohérence Territoriale du Parc des Grands Causses. Toute notre équipe lui souhaite autant de succès dans ses activités futures. Bon vent à lui !*

*2019 est l'année du lancement de la révision de la Charte 2022-2037. L'enjeu en est de définir un projet de territoire ambitieux, en co-construction avec les membres (Région, Département, Communautés, communes) et les partenaires (État, chambres consulaires, associations). La démarche a commencé par l'évaluation de la Charte en vigueur (2007-2022) et par un diagnostic de territoire incluant le projet d'extension du périmètre au Lodévois-Larzac.*

*Le Parc s'est doté d'une stratégie ambitieuse de transition écologique : son Plan Climat Air Énergie Territorial a été approuvé le 16 décembre. Il définit, face au changement climatique, un plan d'actions en phase avec le projet de territoire.*

*Document de planification essentiel, le SCoT du Parc naturel régional des Grands Causses se décline en plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) : deux ont été approuvés, trois sont en cours d'arrêt. Le pôle Aménagement, Paysage et Évaluation a accompagné les Communautés de communes dans l'élaboration de ces PLUi et, hors périmètre, le PETR Lévézou (avec Aveyron Ingénierie) pour la réalisation de son SCoT.*

*L'accompagnement opérationnel des collectivités a porté sur les domaines de l'aménagement (conseils paysagers pour lotissements ou bâtiments d'activités,...), l'énergie (extinction de l'éclairage public, rénovation, panneaux solaires, photovoltaïque en toiture), les mobilités douces (animation de PDIE et aide à la promotion de l'autopartage).*



Directeur général adjoint  
**ARNAUD SANCET**

05 65 61 46 65 - 06 40 88 56 13  
arnaud.sancet@parc-grands-causses.fr

## PÔLE AMÉNAGEMENT, PAYSAGE & ÉVALUATION



**EDWIGE BOUTET**

Chargée de mission mobilité  
05 65.61 43 10  
edwige.boutet@parc-grands-causses.fr



**LUC CHAMPAULT**

Conseiller en énergie partagée  
05 65 61 46 69 - 06 70 42 06 04  
luc.champault@parc-grands-causses.fr



**ALEXANDRE CHEVILLON**

Chargé de mission énergie climat  
05 65 61 43 16 - 06 70 44 47 46  
alexandre.chevillon@parc-grands-causses.fr



**FABIEN DAUNAS**

Chargé de mission aménagement et paysage  
05 65 61 43 16 - 06 70 44 70 31  
fabien.daunas@parc-grands-causses.fr



**JEAN-FRANÇOIS RAYMOND**

Chargé de mission SIG, signalétique et évaluation  
05 65 61 43 56 - 06 70 43 10 27  
jeanfrancois.raymond@parc-grands-causses.fr



# CHARTÉ DU PARC

## LA CO-CONSTRUCTION DU PROJET DE TERRITOIRE 2022-2037



*La refonte de la Charte du Parc naturel régional des Grands Causses bat son plein. Dans une vaste concertation du grand public et des partenaires, le Parc procède à l'évaluation du travail réalisé sous l'égide de sa Charte en vigueur (2007-2022) et recueille les attentes et suggestions de chacun pour la définition de sa future Charte 2022-2037. La Charte du Parc est un document de référence, le socle de toutes ses actions. Elle dessine le bassin de vie de demain. L'élaboration de la Charte invite à envisager l'avenir et à réinventer le territoire. Bouillonnement d'idées, anticipation, perspectives : en 2019, la co-construction de la Charte a bel et bien commencé !*



**Diagnostic de territoire.** Compilation des données, évaluation des actions réalisées depuis 2007 et de leur efficacité, photographie du territoire : ce travail a mobilisé les équipes du Parc en interne, afin que la concertation puisse s'effectuer sur des bases solides.

← **188** →  
**CONTRIBUTIONS**  
89% DIGITAL  
11% PAPIER

### SIG SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

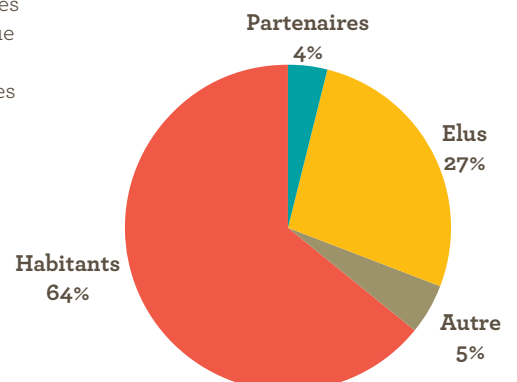
- > Recherche et compilation des données statistiques sur l'INSEE, statistiques agricoles, urbanisme, logement, protections, paysages et milieux naturels
- > Réalisation de 174 cartes (projet d'extension dans le Larzac méridional, démographie, services, hydrogéologie, etc).

**Co-construction avec les partenaires.** L'évaluation de la Charte 2007-2022 a rassemblé plus de 100 personnes - représentant les partenaires institutionnels et interlocuteurs réguliers du Parc - au cours de six réunions participatives. Thématiques évoquées : la biodiversité, le développement territorial, l'eau, l'énergie et le climat, le paysage, le tourisme, la culture et le patrimoine. Les participants ont répondu à des questions évaluatives, visant à déterminer le degré d'atteinte des 23 objectifs de la Charte actuelle. Ils ont également émis leurs propositions d'actions et d'axes de travail pour le projet de future Charte.

**Co-construction avec la population.** Le Parc a souhaité impliquer tous les habitants dans la co-construction de la future Charte. Car chacun possède une vision pour son bassin de vie, chacun a sa perception de l'action du Parc et de ses partenaires sur le territoire. Début juin, une brochure de 32 pages intitulée « Inventons demain ! » a été distribuée à tous les abonnés du *Journal de Millau* et du *Progrès saint-affricain*, deux hebdomadaires à grande diffusion en sud-Aveyron. Disponible auprès des mairies du territoire et d'autres établissements recevant du public, ce livret a également été publié en version numérique sur le site web du Parc des Grands Causses. Présentant les 23 objectifs de la Charte en vigueur, la brochure mentionne trois exemples d'actions réalisées pour chacun d'eux, puis pose deux questions au lecteur : dans quelle mesure ces objectifs ont-ils été atteints à ses yeux, quel degré d'importance doit-on leur donner à l'avenir ?



### RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS





## LES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

**ATTEINTE DES 23 OBJECTIFS OBJECTIF OPÉRATIONNELS** (Charte 2007-2022) :

Note moyenne **3,27/5**

### Top 5

- ◆ Travailler dans la transparence pour une dynamique de progrès (obj. 23)
- ◆ Communiquer et promouvoir l'image du territoire (obj. 17)
- ◆ Préserver le caractère et la diversité du paysage et du patrimoine bâti (obj. 4)
- ◆ Faciliter la mise en place ou la consolidation de filières locales et de stratégies concertées notamment forêt-bois, tourisme, agroalimentaire (obj. 9)
- ◆ Positionner le Parc comme un espace et un outil de concertation et d'animation (obj. 21)

**IMPORTANT À DONNER AUX OBJECTIFS DANS LA FUTURE CHARTE 2022-2037**

### Top 3

**très fortement plébiscité**

- ◆ Préserver et gérer la ressource en eau (obj. 1)
- ◆ Contribuer à la lutte contre les changements climatiques et favoriser la gestion économe des ressources (obj. 6)
- ◆ Maîtriser les impacts environnementaux des activités (obj. 5).

La co-construction ne s'est pas arrêtée là. Soucieux d'animer une vivante concertation autour du projet de territoire, le Parc est allé à la rencontre des habitants. Lors de ses soirées-concerts d'abord, puis sur les marchés de plein vent.

À la faveur de sa programmation musicale dans les estaminets de village (« Tournée générale »), le Parc propose traditionnellement, en première partie de soirée, des « apéros-tchatche » sur des thématiques essentielles en sud-Aveyron. Cet automne, ces « apéros-tchatche » ont été consacrés à la Charte. Plus encore : d'autres apéros-tchatche ont été organisés hors soirées-concerts. Au total, ce sont quinze villages, quinze pôles de proximité du territoire, qui ont accueilli ces temps de discussion-animation : Peyreleau, Calmels-et-le-Viala, Martrin, Fondamente, Cornus, Tournemire, Lapanouse, Saint-Rome-de-Tarn, Saint-Sernin-sur-Rance, Nant, Campagnac, Aguessac, Le Caylar, Camarès, Rebourguil.

L'animation de ces ateliers conviviaux a été confiée à l'agence Le Passe-Muraille, qui conjugue la médiation culturelle et la concertation citoyenne. S'improvisant barman d'un soir, le comédien Emmanuel Guyot a recueilli les attentes, les rêves, les craintes et les engagements du public vis-à-vis de leur territoire.



## QUELQUES CHIFFRES

**15** APÉROS-TCHATCHES  
dont 5 dans le cadre de la Tournée Générale

**25h** DE DISCUSSION

**225** PARTICIPANTS

20 fouaces  
10L VIN BLANC



5l jus  
de pomme

300 FICHES BRISTOL



45M DE PAPIER KRAFT

**150**  
PHOTOS

**400** rêves exprimés



Concertation citoyenne & médiation culturelle dans le cadre de la révision de la charte du Parc naturel régional des Grands Causses Rapport de synthèse - Décembre 2019



Au cœur des préoccupations des participants, figurent :

- ◆ la diversité et la beauté des paysages
- ◆ la qualité de vie, en lien avec la préservation des ressources naturelles et le changement climatique ;
- ◆ la démographie, avec une inquiétude quant à l'emploi et à la disparition des services publics, notamment de santé ;
- ◆ l'économie, avec le souhait que se développe une filière autour de l'écologie ;
- ◆ les mobilités, avec une volonté manifeste de solutions alternatives à la voiture individuelle ;
- ◆ l'agriculture, avec le souhait d'un accompagnement des exploitants dans la transition écologique.

Ces apéros-tchatte ont eu lieu de septembre à décembre. Prenant le relais, la compagnie théâtrale Ôrageuse a écumé, les marchés de Millau, Saint-Affrique, Sévérac d'Aveyron et Lodève, afin d'associer, grâce au spectacle vivant, un maximum d'habitants à la préparation de la Charte.

L'année 2019 s'est conclue sur l'esquisse d'un plan détaillé pour le projet de future Charte. Ce plan est en cours de finalisation et de validation par le comité de pilotage. Dès son arrêt, l'écriture du projet 2022-2037 commencera.



#### BUDGET

50 000€

#### FINANCEMENT



# ÉNERGIE & CLIMAT

**CHARTRE  
OBJECTIF  
2022**

#### ❖ AXE 1

##### OBJECTIF OPÉRATIONNEL

CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE  
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES  
ET FAVORISER LA GESTION ÉCONOME  
DES RESSOURCES

##### NATURE DE L'ACTION

DIAGNOSTIC, ÉTUDE,  
COMMUNICATION,  
ANIMATION,  
FORMATION

##### PERSONNE(S) RÉFÉRENTE(S)

Alexandre Chevillon  
Luc Champault  
Edwige Boutet

## PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

**Quatre cahiers, 390 pages... et une stratégie de transition écologique à l'horizon 2050 :**

le Parc a finalisé en 2019 le Plan Climat Air Énergie Territorial. Un document essentiel qui prépare le territoire aux enjeux du changement climatique tout en engageant sa revitalisation et en préservant ses spécificités culturelles et paysagères.

Réalisé par les services du Parc, ce PCAET est le fruit d'une co-construction avec les habitants et acteurs du territoire. Commencée par une soirée publique avec le photographe Yann Arthus-Bertrand, la concertation a donné lieu à 12 ateliers en mai 2018. L'un rassemblant le groupe de travail du PCAET (comité de pilotage, filière bois, opérateurs



d'énergies renouvelables, agriculteurs,...), les onze autres invitant les élus et habitants à imaginer leur scénario de transition écologique en sud-Aveyron. Les premières semaines de 2019 ont été consacrées à la présentation des résultats de cette démarche participative et citoyenne, au rythme d'une réunion publique par Communauté de communes. Arrêté en avril puis soumis à avis de l'autorité environnementale et à enquête publique, le Plan Climat Air Énergie Territorial a été approuvé le 16 décembre 2019. Il est intégralement consultable sur notre site internet.

## NOTRE SCÉNARIO DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE À L'HORIZON 2050 :



La consommation énergétique annuelle diminue de 53% 735GWh au lieu de 1574GWh en 2017



La production annuelle d'énergie renouvelable augmente de 266% 2470GWh au lieu de 929GWh en 2017



L'équilibre énergétique, qui serait impossible à obtenir d'ici 2050 dans un scénario tendanciel, est atteint dès 2022



Les émissions de polluants atmosphériques et gaz à effet de serre diminuent par rapport à 2015 et la séquestration de CO2 se maintient voire augmente, permettant d'atteindre la neutralité carbone



L'utilisation des produits pétroliers baisse de 77% par rapport à 2017



### CONSOMMATION

**-53%**

La diminution de la consommation énergétique représente -839GWh. Elle provient des contributions suivantes par secteur :

#### RÉSIDENTIEL

-253GWh / -52,2%

#### TRANSPORT PERSONNES

-244,6GWh / -57,4%

#### TRANSPORT MARCHANDISES

-109,3GWh / -55,9%

#### TERTIAIRE

-184GWh / -62,5%

#### AGRICULTURE

-24,7GWh / -29%

#### INDUSTRIE

-22,9GWh / -26,4%



### ÉNERGIES RENOUVELABLES

**+266%**

La production d'énergie renouvelable en 2050 se répartit ainsi (mix énergétique) :

#### BOIS ÉNERGIE

198,3GWh / 8% / (+82%)

#### MÉTHANISATION

109,7GWh / 4% / (+10 870%)

#### SOLAIRE THERMIQUE

22,4GWh / 0,9% / (+873,9%)

#### SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

349,3GWh / 14,1% / (+2017%)

#### ÉOLIEN

1286,4GWh / 52,1% / (+285%)

#### HYDRAULIQUE

504,4GWh / 20,4% / (+8,15%)



### QUALITÉ DE L'AIR ET STOCKAGE CARBONE

L'amélioration de la qualité de l'air résulte des baisses suivantes de rejets de polluants :

OXYDES D'AZOTE -69%

PARTICULES FINES PM10 -21%

PARTICULES FINES PM2.5 -27%

COVNM -22,4%

SO2 -56%

### DIMINUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

-20,8%

Ce processus se conjugue avec le passage à un territoire bas carbone : le stockage de carbone dans les sols passe d'un déficit de 113 000 tonnes eqCO<sub>2</sub>/an (2017) à un excédent de 7 700 tonnes eqCO<sub>2</sub>/an (2050).



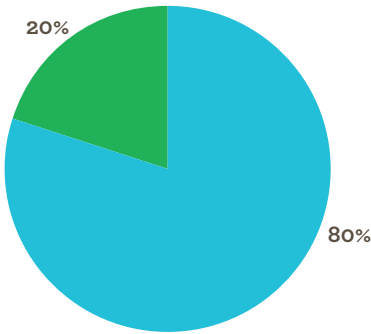
BUDGET  
**80 000€**  
FINANCEMENT



## 14 ACTIONS SOUS CONTRAT AVEC L'ÉTAT

Le Plan Climat Air Énergie Territorial n'a pas laissé indifférent le ministère de la Transition écologique et solidaire. En juillet, 14 de ses actions-phares ont été retenues au titre du Contrat de Transition Écologique (CTE), faisant du Parc des Grands Causses un des 61 lauréats de ce dispositif national.

Paraphé en janvier 2020, ce CTE va permettre, par la mobilisation des services de l'État, de coordonner des financements pour la mise en œuvre des actions. Parmi celles-ci : l'aide à la rénovation énergétique des logements, le déploiement de mobilités douces et alternatives à la voiture individuelle, l'expérimentation d'une filière biogaz carburant pour des véhicules industriels ou agricoles, un projet innovant de production d'hydrogène, ainsi que l'engagement de la filière Roquefort dans une démarche à énergie positive. Ce Contrat de Transition Écologique porte sur un budget prévisionnel de 4 M€. Évolutif, il pourra intégrer des actions venant à émerger dans les prochaines années.



## CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉE



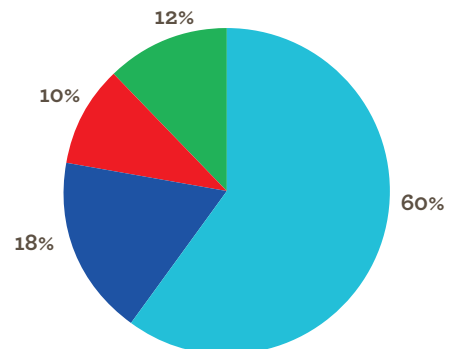
Le Parc, plus spécialement à travers son conseiller en énergie partagée, facilite la tâche aux collectivités qui veulent engager des actions de transition écologique. Il est à l'initiative d'audits énergétiques groupés, d'un appel à manifestation d'intérêt sur l'extinction de l'éclairage public : toutes démarches de mutualisation à l'échelle du territoire, susceptibles d'intéresser des opérateurs qui n'interviendraient pas forcément à l'échelon communal. Grâce à son expertise, ce sont des opérations « clé en mains » que le Parc apporte à ses communes-membres. En véritable force motrice au service de la transition écologique.



231  
AUDITS  
DEPUIS 2012

64  
ÉTUDES SUR L'ÉCLAIRAGE  
PUBLIC DEPUIS 2018

BUDGET  
**355 000€**  
FINANCEMENT



**IDÉE LUMINEUSE**

Aujourd'hui, 31 communes du Parc naturel régional, soit une sur trois, procèdent à l'extinction partielle de leur éclairage public. Au total, 64 communes, soit deux sur trois, ont étudié cette possibilité ; la réflexion reste en cours pour plusieurs d'entre elles.

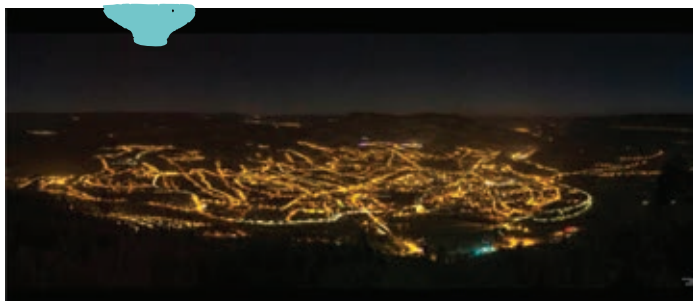


— 22% —  
D'ÉCONOMIE SUR L'ENSEMBLE  
DES COMMUNES

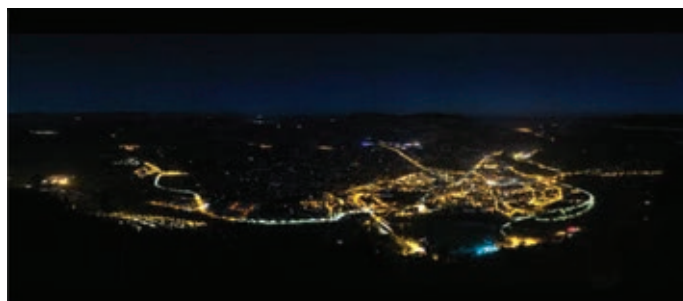
— 8 500 —  
LUMINAIRES ÉTEINTS  
CHAQUE NUIT SUR 20 000

La ville de Millau a été pionnière dans cette démarche.

AVANT



APRÈS

**BÂTI PUBLIC : AUDITS ET RÉNOVATIONS**

Sur les bâtiments publics, 9 nouveaux audits - soit 159 au total - ont été réalisés par un bureau d'études implanté sur le territoire. Pour trois de ces bâtiments, la phase de travaux de rénovation a débuté.

- ◆ Tournemire : chaufferie bois au bâtiment Mazeran et rénovation des 7 logements, du cabinet médical et de l'épicerie
- ◆ Les Costes-Gozon : rénovation de la salle des fêtes
- ◆ Rénovation énergétique de logements communaux à Saint-Rome-de-Tarn, Le Viala-du-Tarn, Arnac-sur-Dourdou, Sainte-Eulalie-de-Cernon,...
- ◆ Audits et notes d'opportunité de chaufferies bois en partenariat avec Aveyron Bois Énergie et le Sieda.
- ◆ A Saint-Affrique, le Bâtiment Occitan, qui accueille l'école des métiers de l'animation, un hôtel d'entreprises, un espace de télétravail, des bureaux municipaux et communautaires, est en phase de rénovation écologique intégrale. Il va être, de plus, raccordé au réseau de chaleur urbain qui dessert 34 équipements sur la ville. Cette opération est lauréate de l'appel à projet NoWatt, attribué à des constructions/rénovations innovantes et exemplaires, tant par la limitation de leur empreinte énergétique que par leur adéquation aux attentes des usagers.

**À SAVOIR****AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : POUR LES COPROPRIÉTÉS AUSSI**

Face aux enjeux de transition écologique, l'assistance-conseil du Parc ne se restreint pas au domaine public. La copropriété Aubrac et Lévézou, à Sévérac d'Aveyron, en a bénéficié pour son projet de rénovation énergétique. Choix du bureau d'études, de l'architecte et des entreprises, sélection du mode de chauffage, étude de maîtrise d'œuvre, plan de financement : l'accompagnement du Parc a encouragé le syndic à franchir le pas. Fruit de dix réunions de travail, le projet a été validé en décembre. Il portera sur la rénovation de 30 logements pour un montant de 600 000€. Les travaux commenceront au printemps 2020. Ils doivent permettre de réduire de moitié les dépenses d'énergie de la copropriété.

**PHOTOVOLTAÏQUE : LE PARC PREND LE SOLEIL**

Afin d'augmenter la production d'énergie d'origine renouvelable sur son territoire, le Parc a réalisé une étude de potentiel sur l'ensemble des communes, recensant les toitures de bâtiments publics susceptibles d'accueillir des panneaux solaires photovoltaïques.

Parmi les communes intéressées, et après études de faisabilité, 7 ont souhaité investir d'elles-mêmes (l'autre option étant de louer leurs toitures à un opérateur) afin de percevoir les recettes liées à la production d'électricité. Afin de leur faciliter la procédure de marché public, le Parc naturel régional a lancé et coordonné un groupement de commande. Les travaux ont été confiés à une entreprise locale.

Au total, le chantier portera sur 16 toitures photovoltaïques, représentant une puissance cumulée de 372kWc.



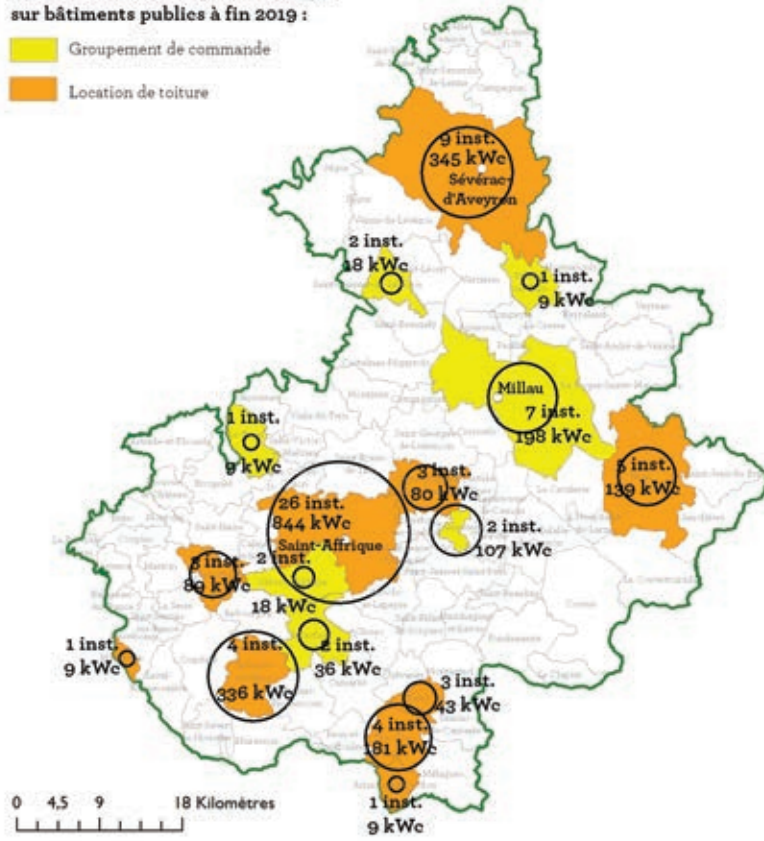
— 610 000€ —  
DE TRAVAUX



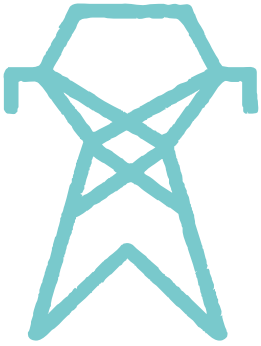


### Opération collective photovoltaïque sur bâtiments publics à fin 2019 :

- Groupement de commande
- Location de toiture



Carte réalisée par le Parc naturel régional des Grands Causses - Bureau 2020 Espace des Nations RD CARTON et BD TOPO IGN 2018.



### Le Parc naturel régional encourage le développement des énergies renouvelables participatives.

Parmi les communes souhaitant équiper leurs bâtiments de panneaux photovoltaïques, plusieurs ont choisi la formule du tiers-investissement. Concrètement, elles vont louer leurs surfaces de toiture à un opérateur qui prendra à sa charge leur désamiantage et leur étanchéité.

Dans cette perspective, le Parc naturel régional a lancé un appel à manifestation d'intérêt. Cette démarche mutualisée permet d'impliquer des villages qui, seuls, ne disposent pas de surfaces de toiture suffisantes pour intéresser un opérateur énergétique.

L'appel d'offres a été remporté par la société Valorem qui a créé une filiale dédiée spécialement à ce projet collectif, « Soleil des Grands Causses ». A la demande du Parc, l'opérateur s'est engagé à ouvrir le capital de cette société au territoire. L'opération va porter sur 59 toits répartis sur 11 communes, pour une puissance cumulée de 2 075kWc.



## ÉNERGIES RENOUVELABLES : L'IMPORTANCE DE PARTICIPER

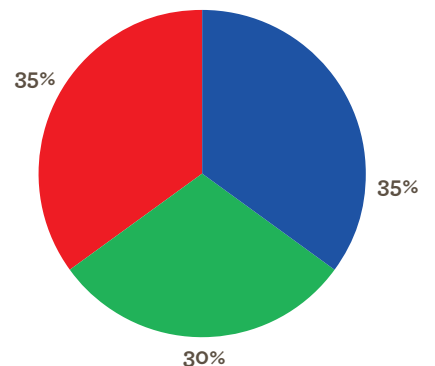


**Fonds citoyen.** En parallèle, le Parc impulse et accompagne l'émergence d'une coopérative citoyenne qui puisse entrer au capital des sociétés porteuses de projets d'énergie renouvelable sur son territoire, inscrits au schéma de développement des énergies renouvelables du SCoT.

L'enjeu est triple : impliquer les citoyens résidant en sud-Aveyron, atteindre une masse critique permettant à ces citoyens d'entrer dans la gouvernance de projets d'énergie renouvelable, identifier le schéma coopératif le plus pertinent. Après plusieurs réunions avec des citoyens intéressés, un cycle de formations a été organisé à l'automne.

**Fonds d'investissement territorial.** Le Parc travaille à l'intégration d'un financement participatif des collectivités dans les projets d'énergie renouvelable : éolien à Saint-Affrique, photovoltaïque au sol à Aguessac, Saint-Beauzély, La Cavalerie, La Couvertourade, Sévérac d'Aveyron,...

BUDGET  
**34 270€**  
 FINANCEMENT





# MOBILITÉS

## MOBILISÉS... ET MOBILES AUTREMENT !

*Sur un territoire fortement dépendant de la voiture individuelle, le Parc naturel régional des Grands Causses propose des solutions alternatives. L'adoption des mobilités douces contribue, à la fois, à la réduction de l'empreinte carbone et au raffermissement du lien social.*



**Toujours le même engouement pour le prêt gratuit de vélo électrique !** Par cette opération, le Parc permet aux habitants de tester un VAE l'espace d'une semaine, de se familiariser avec son fonctionnement et de découvrir les avantages de cette solution sur un territoire riche en dénivelés. Les prêts ne sont pas réservés aux seuls particuliers : les associations organisant un événement, les entreprises (pour leurs déplacements internes et pour les trajets domicile-travail des salariés) en bénéficient également.



80  
PRÊTS EN 2019



**Bon démarrage pour le service d'autopartage Citiz**, avec plus de 110 locations en un an ! Le Parc, en lien avec le réseau coopératif Citiz (déployé pour la première fois, en Occitanie, hors de la métropole toulousaine), propose aux habitants de louer un véhicule pour un trajet occasionnel, sur une heure comme sur plusieurs jours. Le Parc naturel régional projette de déployer jusqu'à 20 véhicules sur l'ensemble de son territoire.

35  
INSCRITS

110  
LOCATIONS

3 400KM  
PARCOURUS

**Rezopouce, dispositif d'autostop sécurisé, relie désormais entre elles 36 communes du Parc naturel régional des Grands Causses.** 160 points d'arrêt constellent aujourd'hui le territoire. Le Parc va expérimenter deux solutions complémentaires : Rezo Pro, dédié aux trajets domicile-travail des salariés d'entreprises, et Rezo Seniors, démarche solidaire en faveur des plus de 65 ans ayant des difficultés à se déplacer.



### UN CADENCEMENT MILLAU/SAINT-AFFRIQUE

*Le Parc contribue à la mise en place d'un cadencement entre Millau et Saint-Affrique. Il informe les entreprises engagées dans un PDIE (plan de déplacement inter-entreprises) du fonctionnement du service public Occitanie Transports liO, qui vise à favoriser l'intermodalité et harmoniser les lignes d'autocars et de trains régionaux. Le Parc participe également aux réunions de travail du Comité départemental des mobilités de l'Aveyron.*



## PÔLES MULTIMODAUX : AU CŒUR D'ÉCHANGES

Les pôles d'échanges multimodaux assurent une interface synchronisée entre plusieurs solutions de transports : train, autocar, covoiturage, vélo par exemple. A Millau comme à Saint-Affrique, deux pôles d'échanges multimodaux sont en projet : le Parc naturel régional participe à leurs comités technique et de pilotage. A son initiative, les élus et techniciens millavois et saint-affricains ont effectué un voyage d'étude à Vichy, afin de découvrir le pôle d'échanges intermodal créé sur le site de la gare rénovée.



## TROIS PLANS DE DÉPLACEMENT ENTREPRIS

A travers un Plan de déplacements inter-entreprises (PDIE), les employeurs rationalisent les déplacements domicile-travail de leurs salariés et impliquent ceux-ci dans une démarche de transition écologique. Aujourd'hui, 3 PDIE sont en cours d'élaboration sur le Parc naturel régional : à Saint-Affrique, à La Cavalerie et au sein de l'entreprise Sévigné à Aguessac. Dans ce cadre, le Parc a déployé en 2019 plusieurs actions de soutien et de sensibilisation :

- ◆ aide aux collectivités dans la formalisation de leur candidature à l'appel à projets « Vélo et Territoires » lancé par l'ADEME
- ◆ prêt de vélos électriques aux entreprises et communes afin que leurs salariés puissent les tester
- ◆ diffusion, auprès des entreprises, des nouveaux horaires et tarifs des transports en commun
- ◆ mise en place, au sein des entreprises, d'un tableau d'inscription au covoiturage
- ◆ intervention-témoignage auprès de la zone d'activités Millau Viaduc 1, où le lancement d'un PDIE fait l'objet d'une réflexion.

### TOUS AZIMUTS

Le Parc assume aussi de nombreuses initiatives d'animation et de sensibilisation aux modes de déplacement doux et alternatifs :

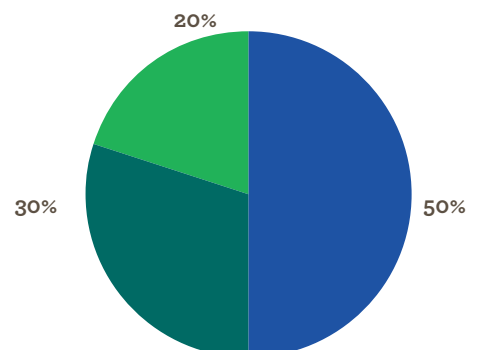
- ◆ Publication d'une brochure sur la stratégie du Parc naturel régional dans le domaine des mobilités
- ◆ Information de 85 lieux : administrations, commerces, associations,...
- ◆ Campagne d'affichage sur les sucettes municipales de Millau et de Saint-Affrique
- ◆ Stand d'information déployé lors de la Fête du vélo, sur les marchés, auprès des boutiques Biocoop,...
- ◆ Projection de spots sur la mobilité dans les cinémas de Millau et Saint-Affrique, tout au long de l'année
- ◆ Partage d'expériences auprès d'acteurs divers, à leur demande : GART Occitanie, Association des nouvelles ruralités, France Mobilités, réseau Graine Occitanie,...



### BUDGET MOBEDIS (FRENCH MOBILITY)

200 000€

### FINANCEMENT





# AMÉNAGEMENT & PAYSAGE

**CHARTRE  
OBJECTIF  
2019**

❖ **AXE 1**

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL 5.4**  
PRÉSERVER LE CARACTÈRE ET LA  
DIVERSITÉ DU PAYSAGE ET DU  
PATRIMOINE BÂTI

**NATURE DE L'ACTION**  
ÉTUDE, DIAGNOSTIC,  
ANIMATION

**PERSONNE(S) RÉFÉRENTE(S)**  
Fabien Daunas  
Arnaud Boudou  
Arnaud Sancet

## ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS : LE PARC À VOS CÔTÉS

*Le Parc est un interlocuteur des collectivités et porteurs de projets d'aménagement.*

*Il leur apporte son expertise lors de la rédaction des documents d'urbanisme, veillant tout spécialement à leur mise en adéquation avec le SCoT (schéma de cohérence territoriale), et émet toutes préconisations relatives à l'intégration paysagère et au respect de l'environnement.*



Ce travail d'accompagnement permet que les aménagements se réalisent en harmonie avec le projet de territoire, avec ses enjeux paysagers et écologiques.

En 2019, le pôle « Aménagement, paysage et évaluation » a accompagné :

- ◆ la réalisation du Schéma régional des carrières, à travers des recommandations paysagères
- ◆ les cinq Communautés de communes du territoire pour, pêle-mêle : la coordination entre les zonages des PLUi et la Zone agricole protégée, entre le SCoT du Lévézou et le PLUi Lévézou-Pareloup, le pré-inventaire du patrimoine vernaculaire en Muse et Rasperes du Tarn, le diagnostic des structures arborées sur Millau Grands Causses et La Cavalerie, les orientations de programmation et d'aménagement du PLUi Muse et Rasperes du Tarn, des évolutions relatives au PLUi Roquefort Saint-Affricain

Sept Vallons... Ou encore une journée d'échanges sur le paysage, l'urbanisme et la forêt en lien avec le PLUi Monts Rance et Rougier.

- ◆ la concertation avec la DREAL quant au refus du permis de construire de la Cité de la Pierre
- ◆ l'encadrement des projets d'énergie renouvelable, à travers des recommandations paysagères pour les centrales photovoltaïques au sol à Aguessac, Camarès, au Viala-du-Dourdou et Verrières.
- ◆ un pré-diagnostic sur la vacance des centres anciens à Belmont-sur-Rance, Camarès et Coupiac en liaison avec l'EPF (établissement public foncier) ; le développement d'un éco-hameau à Saint-Izaire. Un partenariat a été tissé avec l'Agence de l'eau pour intégrer la gestion pluviale dans les projets d'aménagement urbain.

← 42 →

### PROJETS PUBLICS, PRIVÉS OU ASSOCIATIFS

ont bénéficié des conseils, de l'accompagnement et de l'expertise du Parc en 2019, dans les domaines de l'aménagement (18), le patrimoine et la réhabilitation (5), l'urbanisation (11), la plantation d'espaces verts (6), l'intégration de projets photovoltaïques (2).

← 92 →

### RÉDACTIONS D'AVIS SUR DOSSIER



## À SAVOIR

### SIGNALISATION EN COMMUNAUTÉS

Les schémas de signalisation, implantations et piquetages ont été définis, en lien avec le service des Routes du Département, sur deux Communautés de communes en 2019 : Monts Rance et Rougier, Larzac et Vallées.



## UN PROJET QUI FAIT ÉCOLE

Ici, le schéma d'aménagement de la cour de l'école Blanchard à Saint-Affrique. Le Parc accompagne une réflexion sur la diminution des îlots de chaleur à l'échelle de 2 groupes scolaires, Blanchard et Caussat. Plusieurs actions sont possibles : la végétalisation, la désimperméabilisation des sols, l'ombrage des façades...Ce type d'action sera déployé dans le reste du territoire.

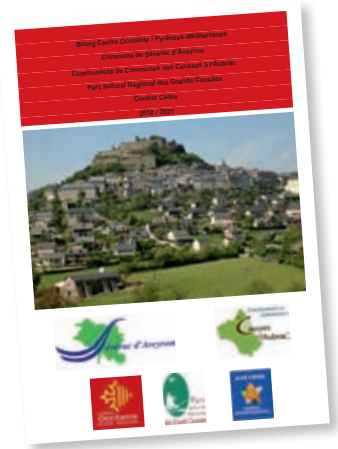


## BOURGS-CENTRES : UNE CAUSE COMMUNE



Le Parc naturel régional accompagne les collectivités, à leur demande, dans leur projet de requalification et revitalisation de centres-bourgs. Cette démarche transversale est en symbiose avec les objectifs du SCoT visant à réinvestir les centres-bourgs au sein des communes dites pôles de proximité ou pôles de centralité. Le Parc facilite la construction des projets et l'interface avec la Région (qui a lancé l'appel à projets Bourgs-Centres Occitanie), proposant un accompagnement à divers degrés : mise à disposition de données documentaires, aide à la définition du projet, implication dans la gouvernance. Techniquement, cet appui porte par exemple (en lien avec Département et Région) sur le diagnostic urbain, patrimonial et fonctionnel, puis la définition de la stratégie de développement et le programme d'action de chaque contrat, assortis de fiches-projets détaillées. L'animation des projets se poursuit en 2020.

- ◆ Sévérac d'Aveyron, Saint-Rome-de-Tarn, Camarès, Belmont-sur-Rance et Saint-Affrique : validation et signature des contrats bourg-centre au comité de pilotage du 14 juin 2019
- ◆ Millau : validation et signature du contrat bourg-centre le 28 juin 2019.



## SCOT LÉVÉZOU : LE PNR VALORISE SON SAVOIR-FAIRE



Commencé peu après l'approbation du SCoT du Parc des Grands Causses, celui du Lézérou a été finalisé en décembre, lors d'un séminaire de relecture complète du DOO (document d'orientation et d'objectifs).

C'est fort de l'expérience engrangée lors de la réalisation de son SCoT que le Parc a mis ses compétences au service de celui du Lézérou. Un travail en co-construction avec Aveyron Ingénierie et le PETR Lézérou.

Après la réalisation en 2018 de plusieurs documents essentiels (diagnostic agricole, bilan énergétique, atlas paysager,...), les cinq premiers mois de 2019 ont donné lieu à la tenue de 18 ateliers thématiques rassemblant élus et membres de la société civile. Six groupes ont travaillé sur les thématiques « Agriculture & économie », « Eau, paysage & biodiversité », « Services & centralités », « Habitat & mobilités », « Commerces, culture & tourisme », « Énergie & climat ». Document politique, fruit d'une concertation avec les personnes publiques associées et les habitants, le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) définit une stratégie de territoire à l'horizon 2050. Traduction réglementaire du PADD, le DOO a été mené à bien entre août et décembre, à la faveur de quatre séminaires.

Après validation du SCoT du Lézérou en janvier 2020, l'enquête publique devra se dérouler au cours de l'été, pour un arrêt définitif du SCoT au dernier trimestre.

RECETTES  
INGÉNIERIE

70 000€

200  
JOURNÉES DE TRAVAIL



***PÔLE  
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL***

“

L'arrivée en 2019 de deux nouveaux agents témoigne de la dynamique du pôle Développement territorial : Séverine Feuillerat est chargée de la mise en œuvre du projet « Accueil des nouveaux arrivants », retenu par le Comité de Massif. Et Anthony Puech vient renforcer l'équipe d'entretien de l'espace rural, pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses des collectivités en matière de sentiers de randonnée.

Le Projet alimentaire de territoire, en lien avec la Chambre d'Agriculture, l'Apaba et les Loco-motivés, est entré en phase active, avec pour objectif de valoriser les circuits courts de production et de favoriser l'approvisionnement des cantines en produits locaux.

Autre domaine, autre projet d'envergure : le circuit de randonnée « Au fil du Tarn » a été retenu au titre des grandes itinérances du Massif central. Le Parc va piloter et animer la mise en œuvre de ce projet structurant sur les trois ans qui viennent.

Dans le cadre de la mission culture et patrimoine, de nouvelles balades numériques et de nouveaux sentiers d'interprétation ont étoffé l'offre proposée aux visiteurs. Les installations de la « Vallée des Respirs » contribuent à une lecture artistique du paysage des Gorges et vallée du Tarn. Les soirées-concert « Tournée générale », en faveur de la diffusion culturelle sur tout le territoire, ont aussi favorisé, cette année, la concertation avec le public sur la révision de la Charte.



Directeur général adjoint

**SÉBASTIEN PUJOL**

05 65 61 43 62 - 06 19 05 22 54

sebastien.pujol@parc-grands-causses.fr

## PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



**JOËL ATCHÉ**

Chargé de mission randonnée

05 65 61 43 64 - 06 19 05 22 39

joel.atche@parc-grands-causses.fr



**SANDRINE CHARNAY**

Chargée de mission tourisme

05 65 61 43 64 - 06 70 44 18 63

sandrine.charnay@parc-grands-causses.fr



**DANIEL COLIN**

Agent d'entretien de l'espace rural

06 71 10 47 35

eer@parc-grands-causses.fr



**VÉRONIQUE CROS**

Secrétaire administrative

05 65 61 43 11

veronique.cros@parc-grands-causses.fr



**LIONEL FERAL**

Agent d'entretien de l'espace rural

06 71 10 47 35

eer@parc-grands-causses.fr



**SÉVERINE FEUILLERAT**

Chargée de mission accueil  
des nouveaux arrivants

05 65 61 46 67 - 06 07 85 60 89

severine.feuilleurat@parc-grands-causses.fr



**ANTHONY PUECH**

Agent d'entretien de l'espace rural

06 71 10 47 35

eer@parc-grands-causses.fr



**AUDREY PUECHBROUSSOUX**

Gestionnaire LEADER

05 65 61 43 63 - 06 70 43 52 23

audrey.puechbroussoux@parc-grands-causses.fr



**ROXANNE WILHELM-JAMMES**

Chargée de mission développement culturel

05 65 61 43 66 - 06 70 44 73 25

roxanne.wilhelmjammes@parc-grands-causses.fr



# POLITIQUES TERRITORIALES

## LE PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL



CHARTRE  
OBJECTIF  
2022

### ❖ AXE 3

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL**  
FACILITER LA MISE EN PLACE OU LA CONSOLIDATION DE FILIÈRES LOCALES ET DE STRATÉGIES CONCERTÉES, NOTAMMENT FORÊT-BOIS, TOURISME, AGROALIMENTAIRE

**NATURE DE L'ACTION**  
ANIMATION,  
INGÉNIERIE DE  
PROJET

**PERSONNE(S) RÉFÉRENTE(S)**  
Sébastien Pujol

*Un signe fort en faveur d'une alimentation saine et de la production fermière et maraîchère en sud-Aveyron ! Le Projet Alimentaire de Territoire Grands Causses Lévézou, coordonné par le Parc naturel régional, a été retenu dans le cadre de l'appel à projets du Programme national pour l'alimentation.*



**Le prix ministériel, décerné par un jury d'experts indépendants (sous la présidence de la Direction générale de l'alimentation, l'ADEME, la Direction générale de la cohésion sociale et le Commissariat général à l'égalité des territoires), a été remis à Alain Fauconnier, président du Parc, lors du Salon de l'Agriculture.**

Élaboré en concertation constante avec la Chambre d'Agriculture, l'Apaba (agriculteurs bio) et l'association des Locomotivés, le Projet Grands Causses Lévézou vise à renforcer la filière circuits courts, à valoriser le « bien manger » et le « manger local ». Ceci en développant notamment la vente directe auprès des cantines scolaires et des maisons de retraite. Il conjugue ainsi l'agriculture, l'écologie, le raffermissement du lien social et intergénérationnel.

Ce Projet Alimentaire de Territoire s'appuie sur 21 actions. Les premières ont été déployées au cours de 2019 :

- ❖ la mise en œuvre d'un approvisionnement des cuisines sur de gros volumes, l'accompagnement au développement d'une plateforme locale : l'action a débuté en Saint-Affricain, avec les établissements scolaires et médico-sociaux ainsi que les associations de producteurs, par la

définition des besoins en produits.

La future plateforme locale s'adosse à la couveuse maraîchère de la Communauté de communes Roquefort, Saint-Affricain, Sept Vallons.

- ❖ l'élaboration d'un partenariat avec les réseaux logistiques locaux pour la distribution : livraison de paniers, collecte de produits, transport vers les sites de vente et de transformation. La démarche doit commencer par une étude relative au flux de produits locaux, en lien avec le Plan Climat Air Énergie Territorial du Parc.
- ❖ l'accompagnement au déploiement d'outils de transformation collectifs.

Le Parc a présenté ce Projet Alimentaire de Territoire (PAT) au public lors du Printemps de l'Alimentation, en juin à Saint-Affrique, localité choisie par la Région Occitanie pour cette manifestation. Puis, en novembre à Carcassonne, les porteurs de PAT de l'Occitanie, rassemblés en séminaire, ont partagé leur expertise sur des thématiques telles le financement, la gouvernance, le foncier, l'environnement ou encore la santé. Démarches innovantes, les projets alimentaires peuvent se nourrir mutuellement !



— 169 040 € —

**LE MONTANT DU PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE.**

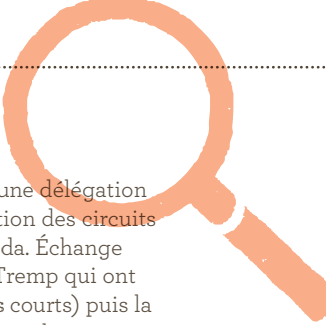
Il est cofinancé par le Programme national pour l'alimentation, mais aussi par les fonds Leader que le territoire a mobilisés.





### Grands Causses / Catalogne, circuit court

Aller-retour Grands Causses - Catalogne. En 2014, une délégation du Parc naturel régional avait découvert l'organisation des circuits courts à Tremp, cité catalane de la province de Lerida. Échange de bons procédés : en 2019, ce sont 19 éleveurs de Tremp qui ont visité le Gaec des Vals (Millau, ferme bio et circuits courts) puis la couveuse maraîchère du Saint-Affricain. Accueillis par le Parc et la Chambre d'Agriculture, ils ont également découvert la miellerie municipale et l'abattoir de Saint-Affrique, le lycée agricole de La Cazotte, enfin l'écomusée Pastoralia qui valorise la tradition de l'élevage ovin.



## CONTRAT RÉGIONAL OCCITANIE



Validé en novembre 2018, le Contrat Territorial Occitanie "Grands Causse Lézézou" a été signé le 14 juin 2019 par la Région, le Département, le PETR Lézézou et le Parc.

En 2019, le Contrat a vu la programmation de 62 projets pour un mandat d'investissement cumulé de 56M€ avec notamment :

- ♦ L'aménagement des places de Camarès
- ♦ Une salle associative au Viala-du-Pas-de-Jaux
- ♦ Une base de loisirs à Villefranche-de-Panat
- ♦ Un projet de valorisation de la Haute Vallée du Lot
- ♦ Une boulangerie à Broquiès



## LEADER



Formé par le Parc naturel régional et le PETR Lézézou, le groupe d'action locale Grands Causses Lézézou assure l'animation et la gestion du programme européen Leader en sud-Aveyron, dans le cadre de l'appel à projet 2014-2020 de l'ancienne Région Midi-Pyrénées.

Les fonds Leader sont affectés au soutien de nouvelles dynamiques rurales et à l'optimisation de crédits sur les priorités du développement local : activités, emploi et qualité de vie des habitants.

L'instruction des dossiers Leader a été reprise par la Région Occitanie avec le recrutement, en avril 2019, d'une instructrice pour le département de l'Aveyron.

Réuni le 13 septembre suivant, le comité de programmation a présenté les dossiers à programmer : la zone d'activités numériques d'Arviou, la création d'un espace de coworking à Millau, l'aménagement d'espaces publics à Sévérac d'Aveyron et à Saint-Juéry, la carte fidélité cœur de ville à Saint-Affrique, la saison culturelle des Échappées de la Maison du Peuple de Millau, la création du centre social Le Quai à Saint-Affrique, la création de sentiers de randonnée sur la Communauté Monts Rance et Rougier, le développement et la qualification d'activités de pleine nature et d'itinérance.



— 2,1M€ —

PROGRAMMÉS SUR LES 4M€  
DÉDIÉS À LA MISE EN ŒUVRE DE  
LA STRATÉGIE DE TERRITOIRE

— 47 —

OPÉRATIONS PROGRAMMÉES

## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

**CHARTRE  
OBJECTIF  
2022**

❖ **AXE 2**

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL**  
GÉNÉRER UNE  
DYNAMIQUE D'ACCUEIL  
ET D'ACCOMPAGNEMENT  
D'ACTIVITÉ

**NATURE DE L'ACTION**  
ANIMATION,  
INGÉNIERIE DE  
PROJET

**PERSONNE(S) RÉFÉRENTE(S)**  
Sébastien Pujol  
Séverine Feuillerat

Lauréat en 2018 de l'appel à projet du Comité de Massif « Relever le défi démographique », le Parc naturel régional a recruté en début d'année une chargée de mission « Accueil de nouvelles populations ».

2019 a été consacrée à l'implication progressive des acteurs locaux dans une stratégie concertée d'attractivité du territoire, ainsi qu'à l'information des nouveaux arrivants :

- ◆ collaboration avec les partenaires, en apportant une aide aux Communautés de communes dans leur politique d'accueil et en tissant des liens avec l'ADDEAR (association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural de l'Aveyron) et la Chambre d'Agriculture pour accompagner collectivement les arrivants dans leur installation et leur projet de vie.
- ◆ élaboration d'un guide-ressource qui compile les informations utiles pour orienter les porteurs de projet, et d'un guide pratique du porteur de projet (ébauche du modèle économique, démarches,...).
- ◆ réunions participatives avec les secrétaires de mairie au sein de chaque intercommunalité, pour les sensibiliser aux enjeux de l'attractivité et construire un document pratique d'accueil.



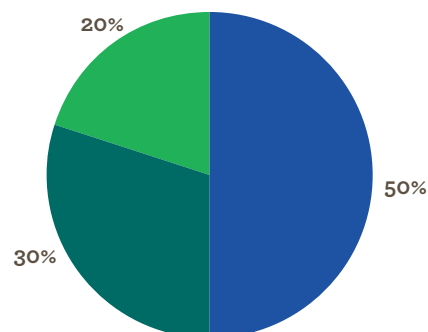
Ce flyer au format A5 a été largement diffusé sur l'ensemble du territoire : mairies, agences immobilières, notaires, écoles, offices de tourisme,...

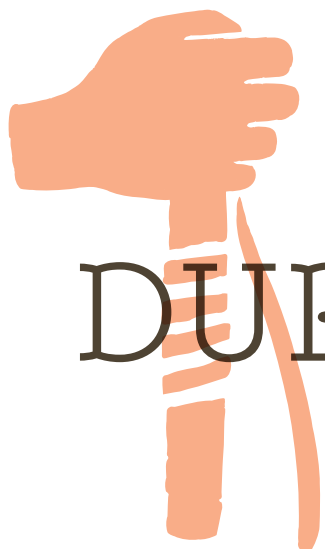
**39**  
ENTRETIENS AVEC DES  
PORTEURS DE PROJET

BUDGET

**104 160€**

FINANCEMENT





# TOURISME DURABLE & RANDO



LA PLEINE NATURE EN POLE POSITION

**CHARTRE**  
**OBJECTIF**  
**2022**

❖ **AXE 3**

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL**  
FACILITER LA MISE EN PLACE OU LA CONSOLIDATION DE FILIÈRES LOCALES ET DE STRATÉGIES CONCERTÉES, NOTAMMENT FORÊT-BOIS, TOURISME, AGROALIMENTAIRE

**NATURE DE L'ACTION**  
ANIMATION, INGÉNIERIE DE PROJET

**PERSONNE(S) RÉFÉRENTE(S)**  
Sandrine Charnay

*Enclenché en 2017, après une candidature fructueuse à un appel à projet Massif central, le Pôle de pleine nature Grands Causses Lévézou a pour vocation de valoriser le potentiel du territoire en matière d'activités de pleine nature.*

— 2.6M€ —  
INVESTIS DONT  
52% SUBVENTIONNÉS

— 44 —  
PROJETS RÉALISÉS

Le Parc naturel régional en assure l'animation et le pilotage technique : ingénierie, élaboration des projets avec les maîtres d'ouvrage, coordination, lien avec les financeurs et appui technique dans l'instruction des dossiers.

Doté de 22 parcours, le site de VTT sur le territoire Larzac et Vallées, labellisé par la Fédération française de cyclisme, est l'une des grandes réalisations finalisées en 2019 dans le cadre du Pôle de Pleine Nature Grands Causses Lévézou. Il sera inauguré en cette année 2020.

Avant lui, c'est l'extension de l'Espace Trail au causse du Larzac et à ses vallées adjacentes qui a été ouverte aux adeptes de l'endurance en milieu naturel. Avec la création de sept nouveaux parcours et d'une itinérance longue de 121km, l'opération représente 500km de sentiers pour les trailers.

Troisième action-phare de 2019 au titre du Pôle de pleine nature : l'aménagement du site de vol libre à Novis, sur la commune de Sévérac d'Aveyron.

A ces opérations d'envergure s'ajoute l'achat d'équipements VTT (stations de lavage, gonflage et réparation) par les Communautés de communes Millau Grands Causses et Roquefort Saint-Affricain Sept Vallons. Cette dernière a également acquis des VTT à assistance électrique.



 **À SAVOIR**

**INTERPARCS OCCITANIE**

Le réseau Interparcs Occitanie fédère les dix parcs naturels de la région, des Pyrénées ariégeoises à l'Aubrac, des Cévennes aux Causses du Quercy. Il vise à développer l'activité économique en lien avec le tourisme durable, sur ces territoires protégés. Il œuvre par exemple au déploiement et à la qualification de séjours nature.

Au cours de 2019, un cahier des charges a été rédigé pour le lancement d'une étude de structuration de l'offre.



Centre équestre la la Muse à Saint-Beauzély

## L'ITINÉRANCE « AU FIL DU TARN » AVANCE À PAS DE GÉANT

**CHARTRE  
OBJECTIF  
2022**

❖ **AXE 3**

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL**  
VALORISER LE TERRITOIRE  
PAR LA MISE EN ŒUVRE D'UN  
TOURISME DURABLE

**NATURE DE L'ACTION**  
INGÉNIERIE DE  
PROJET

**PERSONNE(S) RÉFÉRENTE(S)**  
Sandrine Charnay, Joël Atché  
Daniel Colin, Lionel Ferral  
Anthony Puech

**Une avancée importante pour le futur circuit de randonnée « Au fil du Tarn », porté par le Parc des Grands Causses : il a été retenu, en octobre, dans le cadre de l'appel à projets « Grandes itinérances Massif central ».**

Du Mas de la Barque en Lozère (commune du Vialas) à Albi, l'itinérance « Au fil du Tarn » se déploie sur 280km, traverse trois départements et se divise en quinze étapes possibles. Elle permettra aux randonneurs d'arpenter tout un pays irrigué par la rivière Tarn, à travers ses joyaux paysagers (Gorges du Tarn, Rapes, méandre d'Ambialet,...) et ses sites culturels (Sainte-Énimie, Peyre, Brousse-le-Château, la cité épiscopale d'Albi,...). Un large éventail d'activités de loisirs et d'équipements spécifiques à l'itinérance (signalétique, mobilier d'interprétation, bornes VTT, bivouacs) ponctuent cette randonnée.

L'investissement prévisionnel pour la mise en place de l'itinérance s'élève à 1,315M€ (aménagement, animation et promotion), subventionnés à 80%. Un(e) chargé(e) de projet sera dédié(e) à la concrétisation du projet sur les trois prochaines années, en liaison avec les départements de la Lozère, de l'Aveyron et du Tarn et la Fédération française de randonnée pédestre.



**1,3M€**  
INVESTISSEMENT  
DE MISE EN PLACE

## GRANDE TRAVERSÉE DU MASSIF CENTRAL

Près de 1400km entre Bourgogne et Méditerranée : la Grande traversée du Massif central (GTMC) a été inaugurée au printemps, à Clermont-Ferrand, et localement au village de Sauclières pour la portion qui traverse le Parc naturel régional des Grands Causses. Les agents du Parc ont finalisé les travaux d'aménagement et de balisage de ce grand parcours VTT, sur son tronçon aveyronnais et sur sa liaison avec Millau à partir de La Couvertourade. Un produit de randonnée, intitulé « Du Larzac à la Méditerranée » et reliant Millau au Cap d'Agde, est élaboré par le Parc naturel régional avec les Départements de l'Aveyron et de l'Hérault.





## CAMPAGNE DE COM' : GRANDS CAUSSES, GRAND FORMAT



**Au printemps 2019, le Parc naturel régional a lancé une vaste campagne de communication pour son application mobile Rando Grands Causses, dans les métropoles de Toulouse et Montpellier.**

Le visuel choisi a nécessairement capté le regard des urbains : les Corniches du Rajol, ses ruiniformes superbes, l'immensité du paysage caussenard baigné d'une lumière dorée. Pas de slogan intempestif sur cette image somptueuse, juste une indication : « Aveyron plein sud ». Le message aux Montpelliérains et Toulousains est clair : le dépaysement est tout près de chez eux.

Cette initiative a permis de promouvoir comme jamais l'application mobile et le site web Rando Grands Causses, qui propose aujourd'hui 161 parcours, à pied, à vélo, à cheval, sur l'eau et en itinérance. Une application qui ne cesse de s'étoffer, en lien avec les Offices de tourisme du territoire.

La campagne de promotion s'est poursuivie au long de la saison, auprès des campings et hébergements de tourisme en sud-Aveyron, ainsi que sur les réseaux sociaux.



**2 121km**  
DE SENTIERS DONT 530KM  
AJOUTÉS EN 2019 SUR  
RANDO GRANDS CAUSSES



### Carte touristique : un verso rando

Un tirage à 50 000 exemplaires... abondamment distribués par les OTSI à leurs visiteurs : la Carte touristique du Parc naturel régional des Grands Causses, nouvelle formule, a recueilli le succès. Constellée de nombreux points d'intérêt (au moins 300 !) au recto, elle comprend désormais, au verso, un focus sur l'offre de randonnée. Déclinée en quatre versions (Lacs et Raspes, Millau & Larzac, Saint-Affrique & Rougier, Sévérageais), elle valorise les sentiers aménagés et l'appli mobile/site web Rando Grands Causses. Éditée au printemps 2019 pour une période de deux ans, elle sera donc réactualisée en 2021.



## AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES SENTIERS DE RANDONNÉE



Le Parc accompagne les collectivités dans leurs projets d'aménagement de sentiers, ainsi que dans l'entretien régulier de ceux-ci.

Un troisième agent a été embauché pour prêter main forte à l'équipe.

**Muse et Rapes du Tarn** : le réseau de sentiers est désormais intégralement identifié et fait l'objet d'un chiffrage. Une demande de subvention sera déposée. Commencement des travaux envisagé en 2020.

**Roquefort, Saint-Affricain, Sept Vallons** : ouverture finalisée de nouveaux tronçons, installation de la signalétique du réseau notamment à Vabres-l'Abbaye, balisage en lien avec les associations locales de randonnée.

**Monts Rance et Rougier** : poursuite de l'aménagement, balisage, signalétique directionnelle. Mise en place d'une première itinérance, jalonnée par une étape, entre Sylvanès et Montaigut.

**Larzac et Vallées** : poursuite des négociations pour conventionnement et inscription au PDIPR afin de pérenniser le réseau de sentiers. Ouverture de nouveaux tronçons. Aménagement de nouveaux circuits trail et VTT

➔ **+36km** ➔  
DE SENTIERS AMÉNAGÉS

➔ **350km** ➔  
DE SENTIERS ENTRETENUS  
(sur 2 800 km de sentiers balisés)

➔ **2** ➔

JOURNÉES D'INITIATION  
AU BALISAGE pour les bénévoles des  
associations locales de randonnée,  
avec l'appui de l'association saint-  
affricaine « Las Cardabelas »



### À SAVOIR

#### TRAITEMENT CONTRE LA PYRALE

La pyrale du buis tend de plus en plus à infester les chemins de randonnée, tissant de manière intempestive des toiles en fil de soie en travers des sentiers. A la demande des communes, les agents d'entretien de l'espace rural du Parc ont appliqué un traitement contre cette chenille invasive à Hermelix (Versols-et-Lapeyre) et Marnhagues-et-Latour (Latour-sur-Sorgues, Nonenque).



# CULTURE & PATRIMOINE

**CHARTRE  
OBJECTIF  
2022**

**❖ AXE 3**

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL**  
DYNAMISER ET RENDRE  
ACCESSIBLES LES POTENTIALITÉS  
CULTURELLES AU SERVICE DU  
DÉVELOPPEMENT LOCAL

**NATURE DE L'ACTION**  
INGÉNIERIE DE  
PROJET, TRAVAUX

**PERSONNE(S) RÉFÉRENTE(S)**  
Roxanne Wilhelm-Jammes

## DIFFUSION CULTURELLE : C'EST LA TOURNÉE DU PARC !

Appelez-les maintenant « Tournée générale » ! Les « Rendez-vous au bistrot », soirées-concerts dans les estaminets et restaurants de villages, organisées par le Parc en soutien aux petits commerces et à la diffusion culturelle en milieu rural, sont rebaptisés pour la bonne cause. Car ils ne s'invitent plus seulement dans les cafés, mais aussi dans les fermes et granges du territoire. Changement de nom donc, mais pas d'audience : toujours un joli succès pour ces instants festifs qui, en 2019, ont donné lieu à six dates, dont la moitié dans des communes les accueillant pour la première fois :

- ◆ le 13 septembre à Peyreleau, restaurant La Grange templière
- ◆ le 20 septembre à Calmels-et-le-Viala, ferme du Bousquet
- ◆ le 27 septembre à Fondamente, restaurant Le Passe-Temps
- ◆ le 11 octobre à Tournemire, restaurant L'Instant
- ◆ le 18 octobre à Curan, restaurant Lou Vioulou
- ◆ le 6 décembre à Rebourguil, restaurant Lou Coudial.

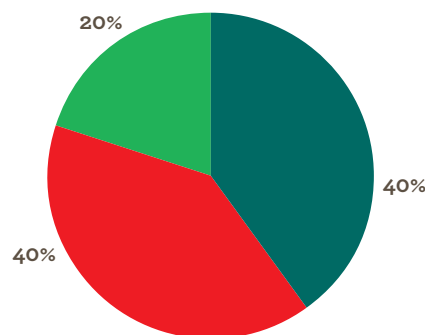
**340**  
PARTICIPANTS



**BUDGET 2019-2020**

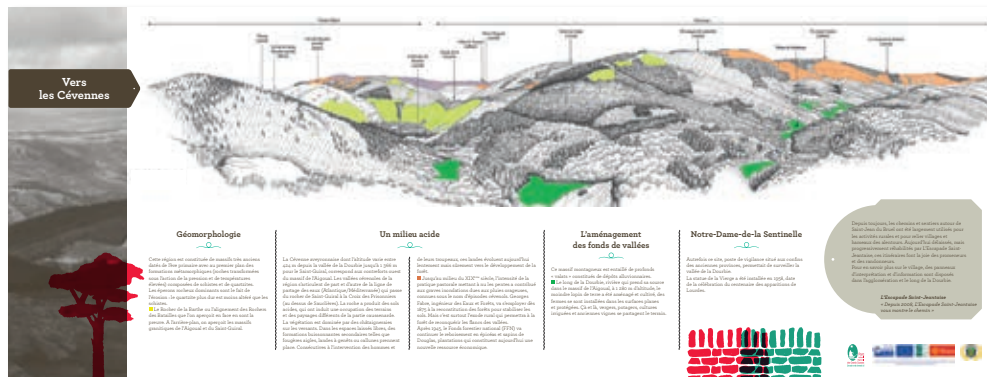
**37 500€**

**FINANCEMENT**



## LE PATRIMOINE EXPLIQUÉ

Le Parc poursuit sa démarche en faveur de l'interprétation du paysage et du patrimoine. Des panneaux et tables d'interprétation ont été installés sur six communes : Saint-Victor-et-Melvieu, Saint-Jean-du-Bruel, Ayssènes, Saint-Juéry, La Couvertoirade et, pour le sentier des Échelles, Roquefort. Des tables d'interprétation sont en cours de finalisation pour les communes de Veyreau (prieuré de Saint-Jean-de-Balmes) et Belmont-sur-Rance.



## BALADE GRANDS CAUSSES, L'APPLI MOBILE

Après consultation pour le renouvellement du marché, le prestataire fondateur de l'appli mobile « Balades Grands Causses » a été reconduit pour une durée de trois ans.

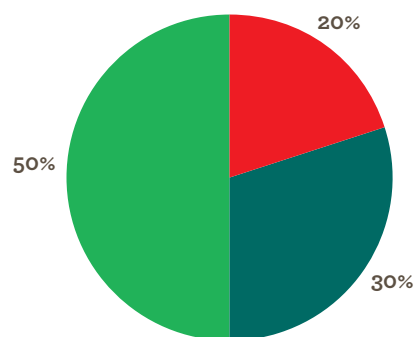
Le graphisme et l'ergonomie de l'application ont été modernisés pour la réalisation, dans le cadre du nouveau marché, d'une balade numérique au village médiéval de Compeyre. Intitulée « Les messagers des fleurines », il s'agit de la douzième balade de l'application. Elle succède à celles de Saint-Victor-et-Melvieu, Saint-Affrique et Saint-Rome-de-Tarn, toutes trois inaugurées en 2019. La Balade numérique des Costes-Gozon s'est enrichie d'une option « Course d'orientation », avec parcours libre ou imposé, à destination de tous publics, scolaires, amateurs ou pratiquants chevronnés.



BUDGET 2019-2020

160 000€

FINANCEMENT



12

BALADES NUMÉRIQUES SUR LE TERRITOIRE







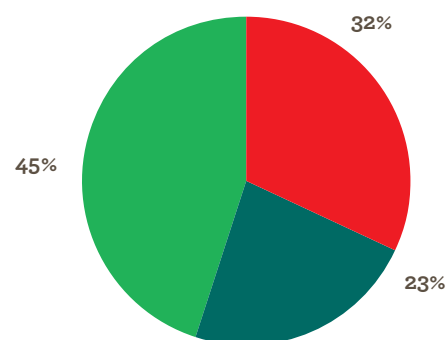
## « VALLÉE DES RESPIRS », UNE BELLE INSPIRATION

La « Vallée des Respirs », création du plasticien millavois Bruno Mercet, est la nouvelle production des « passerelles paysage-culture » du Parc naturel régional. Installée en juin 2019, elle propose cinq plateformes de méditation juchés sur des promontoires, tout au long de la vallée du Tarn. Il s'agit de l'équivalent de tapis de yoga, mais en acier corten, constellés sobrement de mots qui incitent à une appréhension contemplative du paysage. Ces plaques de corten, dont un coin est recourbé comme pour une étoffe, accueillent des zafu, coussins ronds de méditation. Ceux-ci ont été fabriqués par des artisans du territoire, en bois, en calcaire, en béton ou en argile, matériaux choisis en fonction du lieu d'implantation. Ces réalisations, qui ancrent l'art contemporain dans le paysage, sont installées en surplomb de la rivière Tarn à La Figarède (Brousse-le-Château), au Pinet (Viala-du-Tarn), à Auriac (Saint-Rome-de-Tarn), Brunas (Creissels) et Caylus (La Cresse). Un dépliant s'ajoute aux supports de signalisation et de promotion de cette création.

### BUDGET

21 800€

### FINANCEMENT



## ACCOMPAGNEMENT ET VALORISATION

**Petites cités de caractère.** Après Combret-sur-Rance, Peyreleau est la deuxième localité du territoire - mais aussi de l'Aveyron - à obtenir le label « Petite cité de caractère », attribué par l'association éponyme. Cette labellisation valorise des communes « atypiques, rurales par leur implantation et leur population limitée, urbaines par leur histoire et leur patrimoine », selon les propos de Christine Banassat, représentante de l'association. Le Parc naturel régional a participé à la remise du label.

**Maison des Statues-menhirs.** Le Parc accompagne le projet de Maison des Statues-menhirs à Belmont-sur-Rance. Stèles anthropomorphes datant du Néolithique, les statues-menhirs constituent une richesse patrimoniale remarquable du pays du Rance. La création de la Maison des Statues-Menhirs est placée sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes Monts Rance et Rougier et coordonné par une association créée spécialement pour ce projet. Le commencement de celui-ci a été acté lors d'une réunion du Comité Scientifique. Les partenaires (DRAC, Département de l'Aveyron) ont souhaité que soit réalisé un PSC (projet scientifique et culturel) préalablement à la phase de travaux. En parallèle, la démarche du Tarn, qui entend se positionner comme le pays des statues-menhirs, est suivie attentivement. Les deux projets font l'objet d'échanges en termes de technique et de mise en cohérence.





## *LA VIE INSTITUTIONNELLE*



Directeur général des services  
**FLORENT TARRISSE**  
05 65 61 43 52 - 06 70 30 24 31  
[florent.tarrisse@parc-grands-causses.fr](mailto:florent.tarrisse@parc-grands-causses.fr)



**NADÈGE GRIMAL**  
Chargée de mission communication  
05 65 61 43 13 - 06 81 26 63 84  
[nadege.grimal@parc-grands-causses.fr](mailto:nadege.grimal@parc-grands-causses.fr)

# ON EN A PARLÉ !

**CHARTRE  
OBJECTIF  
2022**

**❖ AXE 3**

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL**  
COMMUNIQUER ET PROMOUVOIR  
L'IMAGE DU TERRITOIRE  
NATURE DE L'ACTION : INGÉNIERIE  
DE PROJETS

**NATURE DE L'ACTION**  
INGÉNIERIE DE  
PROJETS

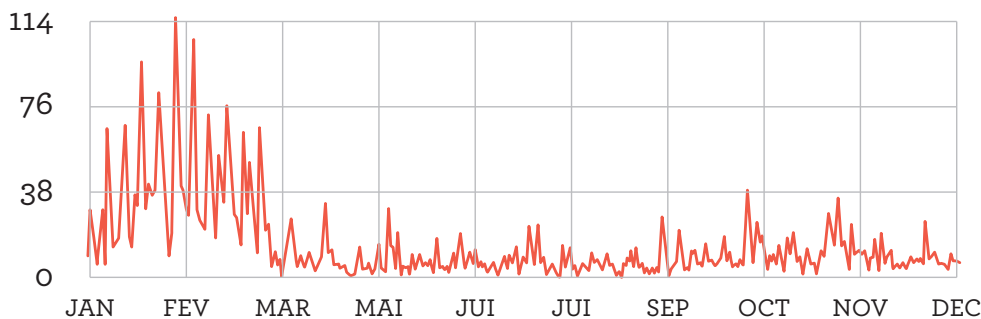
**PERSONNE(S) RÉFÉRENTE(S)**  
Nadège Grimal

	Commuanuté		Nombre de publicatons		Portée totale (personnes touchées)		Nombre d'interactions (réactions)	
	Nombre d'abonnés sur Facebook	Nombre de followers sur Twitter	Nombre de publications Facebook	Nombre de tweets	Portée totele des publications Facebook	Portée totale des tweets	Nombre d'interactions sur Facebook	Nombre d'interactions Twitter
Année 2019	3 537	1 087	87	33	37 334	84 994	36 699	943



Les statistiques Facebook mettent en évidence le succès de notre web série "Les Curiosités du Parc". Les 10 épisodes de la saison 2 ont été diffusés durant le premier trimestre 2019.

**Nombre total de vues** Par section



**495**  
ABONNÉS

**21 vidéos postées sur la chaîne « Parc Grands Causses » et relayées sur les réseaux sociaux**

- > 10 épisodes "Les Curiosités du Parc" (saison 2)
- > 8 pastilles dédiées à la concertation citoyenne liée au renouvellement de la Charte
- > 1 film sur la filière bois
- > 1 clip promotionnel pour « Tournée générale »
- > 1 vidéo du Ministère de la Transition écologique et solidaire



**11**

**NEWSLETTERS ENVOYÉES  
65 SUJETS TRAITÉS**

**LE SITE INTERNET**

39 512 visiteurs uniques, soit 36% de plus qu'en 2018.

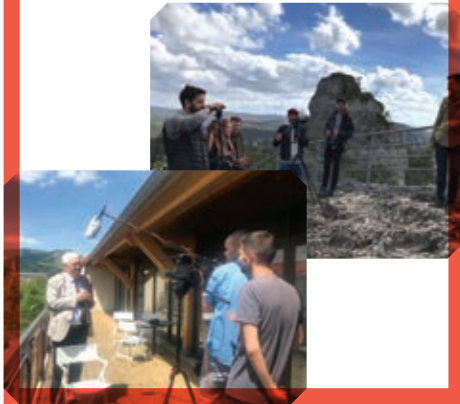




2

TOURNAGES

ÉMISSION "AU VERT"  
POUR USHUAÏA TV  
ET VIDÉO "FRENCH MOBILITY"  
POUR LE MINISTÈRE



2

« SHOOTING PHOTO »

Le premier dédié à la randonnée, le deuxième à une cheffe aveyronnaise sélectionnée par le Parc pour un livre qui sera édité en 2020 aux éditions Marabout avec la Fédération des PNR.

LES RELATIONS PRESSE



21

INVITATIONS  
À DES CONFÉRENCES DE PRESSE

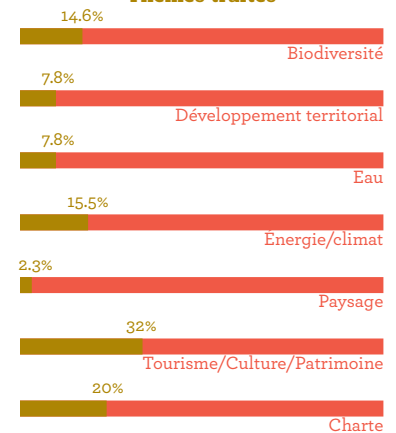
24

INFORMATIONS ENVOYÉES  
(AGENDA, COMMUNIQUÉS)

219

RETOMBÉES PRESSE

Thèmes traités



À SAVOIR

TRAVELLING AVANT SUR LES GRANDS CAUSSES

"Molière d'Ariane Mnouchkine", "La Grande Vadrouille" de Gérard Oury, "Total Western" d'Eric Rochant, "Les Chants de Mandrin" de Rabah Ameur-Zaïmeche ou encore "Du Soleil pour les gueux" d'Alain Guiraudie... Le sud-Aveyron a certes accueilli plusieurs tournages de films, mais en quantité relativement restreinte. Aussi, pour que le territoire crève davantage l'écran, le Parc naturel régional et l'association « Grands Causses cinéma » vont fonder une plateforme visant à promouvoir tout le potentiel du sud-Aveyron en matière d'accueil de tournages, de décors, d'hébergement. Le projet est bien amorcé : en novembre, il a remporté une votation citoyenne organisée par la Région Occitanie et va donc bénéficier de subventions (montant prévisionnel du projet : 100 000€). Il pourra rejaillir non seulement sur la communication du territoire, mais aussi sur son tourisme et sur l'économie locale.

# Le Parc au Salon International de l'Agriculture



Le Parc des Grands Causses, présent au Salon international de l'Agriculture, sur le stand de l'Upa Lacaune, a valorisé la filière agropastorale et l'AOP Roquefort. Le collectif des races locales de massif (Coram) est une association qui promeut les races bovines et ovines de montagne : par exemple la vache vosgienne, la Gasconne et, bien entendu, notre irremplaçable brebis Lacaune ! Or la Fédération des parcs naturels régionaux a tissé un partenariat avec le Coram afin que chaque Parc participe au stand correspondant à son « totem » animalier. C'est ainsi que le Parc des Grands Causses s'est installé sur le stand de l'Upa Lacaune. En collaboration avec son homologue du Haut-Languedoc, il a présenté un film en 3D sur une thématique commune à tous les Parcs présents au Salon : « un territoire, une race, une production ». Le synopsis était tout trouvé, avec la tradition agropastorale, la brebis Lacaune et l'AOP Roquefort ! C'est au cours de ce même Salon que le Ministre de l'Agriculture Didier Guillaume a remis à Alain Fauconnier, président du Parc, le prix 2019 de l'appel à projets du Programme national pour l'alimentation



## Région : décentralisation puissance 2



Les cadres et managers de la Région Occitanie ont tenu leur séminaire de rentrée en septembre au cœur du Parc des Grands Causses, à Saint-Affrique. Le thème principal ?

**Le rééquilibrage territorial, bien sûr !**

Près de 150 employés de la Région, en poste à Montpellier comme à Toulouse, ont participé à ce séminaire décentralisé. Une initiative en phase avec la volonté de Carole Delga, présidente du Conseil Régional, de favoriser un meilleur maillage territorial. « La ressource du territoire doit être valorisée et préservée », a insisté Simon Munsch, directeur général des services de la Région. A l'occasion de cette immersion en sud-Aveyron, le président du Parc, Alain Fauconnier, et son directeur Florent Tarrisse, ont présenté leurs actions en matière de tourisme, de climat-énergie, d'aménagement, de diffusion culturelle. Tous exemples d'un modèle de développement spécifique à un territoire rural. Ils ont aussi évoqué, en substance, les enjeux de solidarité territoriale à l'échelle de la Région. Dans la continuité, les participants, répartis en une dizaine d'ateliers, ont pu découvrir des équipements opérationnels et des chantiers en cours à Saint-Affrique, tels que la piscine intercommunale, l'îlot Voltaire réhabilité en cœur de ville, le réseau de chaleur urbain porté par la société d'économie mixte Causses Energia. Cette journée a renforcé la connaissance, par les cadres et managers de la Région, du territoire du Parc et de ses réalités. Objectif atteint.

## Le Parc fête l'agro-alimentaire

Le week-end des 8 et 9 juin, le Parc est intervenu pour deux ateliers lors de Roquefort en Fête, grand événement autour de l'AOP fromagère.



Fabien Daunas, chargé de mission Aménagement et paysage, a proposé aux visiteurs, table d'orientation à l'appui, une passionnante lecture paysagère en lien avec la production roquefortaise. Et Laure Jacob, chargée de mission Milieux naturels, faune et flore, a mis en lumière auprès du public le lien entre tradition agropastorale et biodiversité. Des ateliers qui ont recueilli une audience appréciable.

Dans le même temps, s'est tenu le Printemps de l'Alimentation, pour lequel la Région Occitanie a choisi cette année Saint-Affrique. Le Parc naturel régional y a présenté son Plan Alimentaire Territorial dans le cadre d'un stand. Défini avec la Chambre d'Agriculture, les Loco-Motivés et l'Apaba, ce plan vise à développer les filières bio et de circuits courts, en lien avec l'approvisionnement de cantines scolaires et de maisons de retraites.

Tout un week-end dédié, donc, à l'agroalimentaire, que le Parc soutient avec la Région via les fonds européens et le contrat territorial unique.



### À SAVOIR

#### LE LODÉVOIS-LARZAC EN REPÉRAGES

À rapprochement territorial, rapprochement des directeurs de service. Les chargés de mission du Parc et ceux de l'intercommunalité Lodévois-Larzac ont lié connaissance. C'est en novembre que le directeur du Parc naturel régional, Florent Tarrisse, et ses équipes ont accueilli les responsables de pôles de la communauté de communes nord-héraultaise. Une prise de contact fructueuse, au moment-même où le territoire Lodévois-

Larzac est intégré au périmètre d'étude de la future Charte du Parc.

Les directeurs de pôles de Lodévois-Larzac, en charge de compétences telles l'aménagement de l'espace, le développement économie, la pleine nature, la culture (musée), ont découvert avec intérêt l'ingénierie que le Parc naturel régional des Grands Causses, grâce à l'expertise de ses chargés de mission, peut apporter aux collectivités locales.





Sur le volet logistique, après la rénovation du siège du Parc, de petits aménagements ont été mis en œuvre pour répondre aux attentes de chacun. Des projets plus lourds, tels la mise aux normes de l'ascenseur et l'accompagnement à l'installation de la Région au rez-de-chaussée du bâtiment, ont été validés en 2019 pour une réalisation en 2020. Au dernier semestre, deux véhicules de la flotte du Parc ont été remplacés par des véhicules en location.

Sur le volet ressources humaines, 2019 est l'année de la stabilité. Seuls deux départs ont été enregistrés, pour raisons personnelles et familiales. Arnaud Boudou a quitté le Parc fin août et a été remplacé par Arnaud Sancet pour la mise en œuvre du SCoT, le renouvellement de la Charte et la direction du pôle Aménagement, Paysage et Évaluation. Lucie Chevalier a rompu son contrat au 31 octobre, Sylvain Couly lui a succédé dans le cadre d'un CDI au Service public d'assainissement non collectif (Spanc).

Deux contractuels ont été recrutés, en CDD d'un mois, pour pallier le surcroît saisonnier d'activité de l'équipe d'entretien de l'espace rural.

Par-delà les missions transversales du pôle (secrétariat, accueil, comptabilité, gestion administrative, ressources humaines,...), il convient de noter quelques particularités qui ont accru sa charge en 2019 :

- un bureau d'études, mandaté par la Région Occitanie, a réalisé un audit sur la régularité comptable et financière des organismes subventionnés que la Région subventionne. Cet audit, qui a porté sur l'exercice 2018, s'est déroulé en partie sur site en juin 2019 et sa restitution, positive, a eu lieu à l'automne ;
- pour faire face au financement de dossiers conséquents et au retard d'instruction des subventions (Leader,...), le suivi de la trésorerie du Parc est devenu en 2019 une préoccupation quotidienne ;
- les trois budgets 2020 ont été votés en décembre 2019 afin d'anticiper et faciliter la bonne marche de la structure, notamment en raison des élections municipales de mars 2020 ;
- depuis décembre 2019, un contrôle Urssaf sur l'application des législations de sécurité sociale et autres est en cours, relativement aux trois derniers exercices (de 2017 à 2019).



Directrice générale adjointe  
**MARIE-LAURE GUIBERT**

05 65 61 43 53

[marielaure.guibert@parc-grands-causses.fr](mailto:marielaure.guibert@parc-grands-causses.fr)

## PÔLE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL & LOGISTIQUE



**MARYLINE AUZUECH**

Agents d'accueil

05 65 61 35 50

[info@parc-grands-causses.fr](mailto:info@parc-grands-causses.fr)



**NICOLE COSTECALDE**



**MARIE-JOSÉ CAMBEFORT**

Assistante de gestion comptable

05 65 61 43 54

[mariejo.cambefort@parc-grands-causses.fr](mailto:mariejo.cambefort@parc-grands-causses.fr)



**MARC DELMAS**

Gestionnaire administratif et financier

05 65 61 43 68

[marc.delmas@parc-grands-causses.fr](mailto:marc.delmas@parc-grands-causses.fr)



**ISABELLE FAVIER**

Secrétaire de direction

05 65 61 43 52

[isabelle.favier@parc-grands-causses.fr](mailto:isabelle.favier@parc-grands-causses.fr)



**JEAN-LOUIS POLYCARPE**

Référent technique

Assistant de prévention

05 65 61 43 58 - 06 17 89 28 50

[jeanlouis.polycarpe@parc-grands-causses.fr](mailto:jeanlouis.polycarpe@parc-grands-causses.fr)

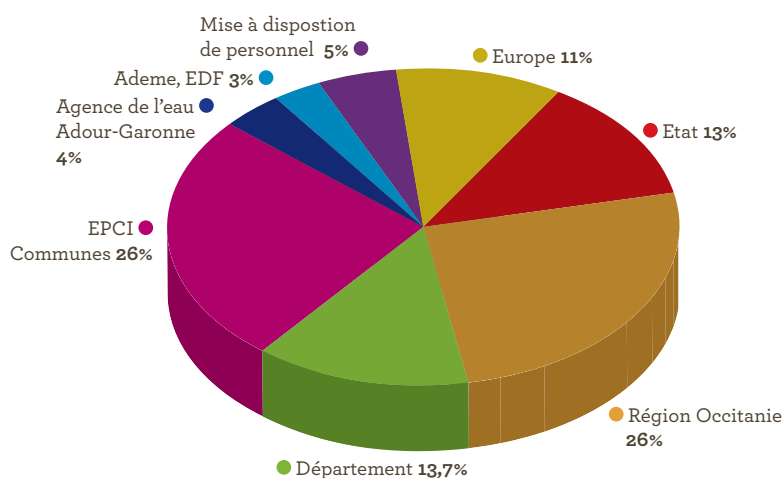
# LES DONNÉES FINANCIÈRES

## COMPTE ADMINISTRATIF 2019

	PROGRAMME D'ACTIONS	STRUCTURE SYNDICAT MIXTE	TOTAL
FONCTIONNEMENT	959 636,81	1 572 236,51	2 531 993,32
INVESTISSEMENT	268 957,89	196 736,76	465 694,57

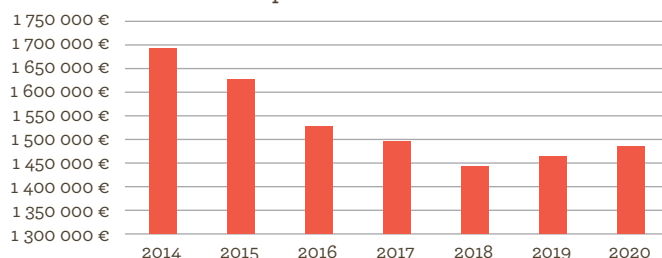
### RECETTES TOTALES

**3 433 936,63**

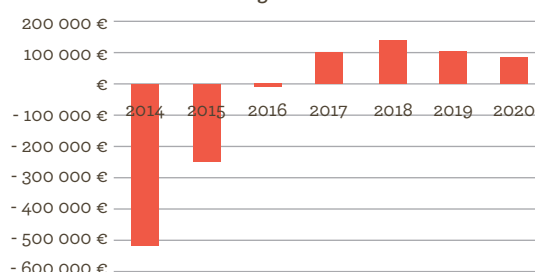


### DONNÉES 2014-2020

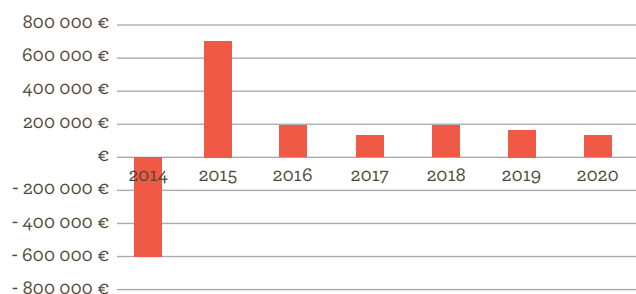
Dépenses structures PNRGC



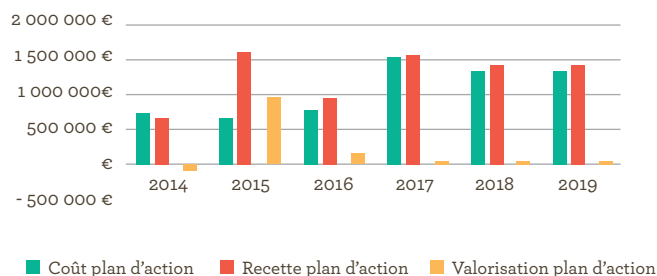
Marge structurelle



Epargne brute



Impact plan d'action



# LE SYNDICAT MIXTE

## HOMMAGES

**Un précurseur et un pionnier du Parc nous a quittés :** Louis Valès s'est éteint en janvier 2019, à l'âge de 95 ans. Ancien maire d'Aguessac, militant de l'écologie, il fut le cofondateur, avec Louis Boyer et Robert Roussel, de l'association des Amis du Parc.

Quelle clairvoyance, quelle opiniâtreté ne fallait-il pas, dans les années 80, pour envisager la création du Parc naturel régional des Grands Causses ? Louis Valès n'en manquait pas. Mais peut-être, plus encore, est-ce son attachement indéfectible à nos paysages, à la beauté de notre territoire, qui l'ont guidé.

Car Louis Valès fut un chantre de ce territoire. Poète et conteur, il se plaisait à entremêler le français et l'occitan, composant un dialecte savoureux qui traduisait toute son affection pour son pays des Grands Causses.

Sa ténacité fut récompensée le 6 mai 1995, date de la création officielle du Parc naturel régional. Il s'agissait à l'époque du 27<sup>e</sup> PNR de France (ils sont 54 aujourd'hui).

Louis Valès aura forcé l'admiration par son assiduité, encore ces dernières années, aux réunions de l'association des Amis du Parc, témoignage de la solidité de ses convictions.

**Marcel Calmels, maire de Saint-Rome-de-Tarn**, est décédé en juin 2019 à l'âge de 78 ans. Deux semaines auparavant, avec l'enthousiasme et l'implication qui furent les siens, il signait le contrat territorial de la Région Occitanie puis inaugurait la « Vallée des Respirs », installation artistique en vallée du Tarn, sur son village. Sa disparition soudaine a surpris et profondément peiné le syndicat mixte et l'équipe du Parc.

De Marcel Calmels, nous gardons le souvenir d'un maire attentif à la vitalité de sa commune, mais encore d'un homme empreint de bienveillance, un interlocuteur avec qui il était particulièrement agréable de travailler. Il témoignait d'une vive attention aux projets du Parc et d'une implication réelle au service du territoire. Nul n'oubliera son humour, sa voix (il fut un chanteur assidu de la chorale saint-romaine), sa cordialité, sa compétence.

Nous avons également une pensée émue pour **Thierry Terral, maire de Creissels** depuis 2008, qui nous a quittés au début de cette année 2020 et fut un interlocuteur constant du Parc naturel régional.

## LE BUREAU SYNDICAL



### 5 bureaux syndicaux :

18 janvier, 15 mars, 19 juin, 14 octobre, 6 décembre

#### Président :

Monsieur Alain FAUCONNIER

#### Vice-Présidente représentant la Région Occitanie

Emmanuelle GAZEL

#### Vice-Président représentant le Département de l'Aveyron :

Christophe LABORIE

#### Vice-Président représentant les Communautés de communes :

Monsieur Christian FONT

#### Vice-Président représentant les Communes urbaines :

Madame Sylvie AYOT

#### Vice-Présidente représentant les Communes rurales :

Evelyne STAHL

#### Membres :

Monsieur Bernard ARNOULD

Monsieur Philippe RAMONDENC

Monsieur Christophe SAINT-PIERRE

#### Personne associée :

Thierry AGRINIER

## LE COMITÉ SYNDICAL



### 8 comités syndicaux

1<sup>er</sup> février (compétence générale), 22 mars (trois compétences), 26 avril (SCoT), 6 juin (SCoT), 8 juillet (trois compétences), 10 octobre (SCoT), 22 novembre (Spanc et compétences générales), 16 décembre (trois compétences).



	REPRÉSENTANTS TITULAIRES	REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS
REGION OCCITANIE	Zina BOURGUET	Patrick CASES
	Monique BULTEL HERMENT	Stéphane BERARD
	Emmanuelle GAZEL	Vincent LABARTHE
	Jean-Luc GIBELIN	Attente délibération Région
	Aurélie MAILLOLS	Nelly FRONTANAU
	Jean-Sébastien ORCIBAL	Christian DUPRAZ
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AVEYRON	Annie BEL	Christine PRESNE
	Sébastien DAVID	Alain MARC
	Émilie GRAL	Valérie ABADIE ROQUES
	Christophe LABORIE	Jean-Philippe ABINAL
	Christel SIGAUD LAURY	Camille GALIBERT
	Danielle VERGONNIER	Jean-Pierre MASBOU
COMMUNAUTES DE COMMUNES		
COMMUNE DE MILLAU	Claude ASSIER	Patrice GINESTE
	Sylvie AYOT	Elodie PLATET
	Claude CONDOMINES	Thierry SOLIER
	Philippe RAMONDENC	Denis BROUGNOUNESQUE
COMMUNE DE SAINT-AFFRIQUE	Alain FAUCONNIER	Boris BENEZECH
COMMUNE DE SÉVÉRAC-LE-CHÂTEAU	Alain GAL	Olivier de POUZILHAC
COMMUNAUTES DE COMMUNES		
CAUSSES À L'AUBRAC	Jean-Michel LADET	Alain VIOULAC
	Richard FIOL	Henri REGORD
LARZAC ET VALLÉES	Daniel DIAZ	Claude ALIBERT
	Simone GELY	Alain ROUGET
	Hubert GRANIER	Bernard SOULIE
	Bernard POURQUIÉ	Achille FABRE
	Gérard PRÊTRE	Alain NAYRAC
	Christophe SAINT-PIERRE	Bérénice LACAN
MILLAU-GRANDS-CAUSSES	Bernard ARNOULD	Claude CHIBAUDEL
	Daniel AURIOL	Dominique BOYER
MONTS, RANCE ET ROUGIERS	Christian FONT	Michel BERNAT
	Pierre PANTANELLA	Patrick GUENOT
	Jean-Jacques SELLAM	Michel VERGELY
MUSE ET RASPES DU TARN	Evelyne STAHL	Marie-Thérèse GAY
	Paul DUMOUSSEAU	Joël ESPINASSE
	Sylvain Henri GOUBY	-----
SAINT-AFFRICAIN, ROQUEFORT, 7 VALLONS	Roger ROUQUETTE	Christian VERLAGUET
	Marc AYRAL	-----
TERROIR « LE SÉVERAGAIS »	Anne-Marie CONSTANS	Elian ROQUES
	Michel LEBLOND	Sébastien VILLENEUVE
	Martine ROUQUETTE	Adeline BOUDOU-THERON
	Michel SIMONIN	Marc TOURET
	Bruno SIMONNET	Robert TOBIN
	Michel SIMONIN	Marc TOURET
TERROIR « LE CAUSSE NOIR, LES GORGES DE LA DOURBIE ET DE LA JONTE »	-----	Jean-Claude ARGUEL
	Arnaud VIALA	Émilie GAYRAUD
	Nadine IZARD	Hubert CAPOULADE
TERROIR « LE CAUSSE DU LARZAC, PAYS TEMPLIER ET HOSPITALIER »	Max DALET	Patrick MACIEJEVSKI
	André MAZET	Véronique LOMBARD
TERROIR « LE PAYS DE ROQUEFORT, LE SAINT-AFFRICAIN ET LES ROUGIERS »	-----	-----
	-----	-----
TERROIR « LE PAYS DE ROQUEFORT, LE SAINT-AFFRICAIN ET LES ROUGIERS »	-----	-----
	-----	-----
TERROIR « LES RASPES DU TARN ET LES MARCHES DU LÉVEZOU »	-----	-----
	-----	-----
TERROIR « LE MILLAVOIS »	-----	-----
	-----	-----

## LE COMITÉ SCIENTIFIQUE



### LE COMITÉ SCIENTIFIQUE : REGARDS D'EXPERTS

Le Comité scientifique du Parc des Grands Causses contribue à une meilleure connaissance du territoire, grâce à l'expertise et aux travaux de recherche de ses membres. Il se compose de 21 personnes, archéologues, géologues, botanistes ou encore sociologues. Son président est Didier Hermant, docteur ès Sciences de l'Université de Bourgogne, ornithologie-écologie.



### MEMBRES

#### PRÉSIDENT

##### HERMANT Didier

Docteur ès Sciences de l'Université de Bourgogne - Ornithologie, écologie  
Responsable du cycle BTSA Gestion protection de la nature  
MFR « Valrance »  
12380 SAINT SERNIN SUR RANCE

#### VICE-PRÉSIDENT

##### RICARD Jacques

Géologie, hydrogéologie  
Retraité ingénieur

##### BALITEAU Lucas

Entomologie, Président Honoraire de l'Office Pour les Insectes et leur Environnement de Midi-Pyrénées (OPIE-MP)

##### BERNARD Christian

Botanique  
Professeur retraité enseignement agricole

##### BERTHEMY Bruno

Ornithologie

##### BONNIOL Jean-Luc

Anthropologie  
Professeur émérite, Aix-Marseille université

##### BRIANE Gérard

Géographe, maître de conférences Université Toulouse II

##### CAMPAGNE SIMON

Pierre  
Economie du développement local,

Professeur Emérite au CIHEAM - Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier

##### CONSTANS Michèle

Paysage et aménagement, Architecte paysagiste, enseignante ENFA, Chercheure UTM ENFA - Castanet Tolosan

##### CORNELOUP Jean

Sociologie des pratiques récréatives et du développement local en milieu rural  
Maître de conférence-HDR, UFR STAPS, Clermont-Ferrand - Laboratoire Territoires, UMR PACTE - CNRS Grenoble, Président du réseau sportsnature.org

##### COUFFIN Patrick

Histoire-géographie, Occitan  
Professeur certifié d'Occitan-langue d'Occitan ; retraité Docteur ès lettres Etudes occitanes

##### CRUBEZY Eric

Anthropologie moléculaire, Docteur en médecine, Docteur Es-Sciences, Directeur de laboratoire Laboratoire AMIS, Université Paul Sabatier Toulouse 3

##### DELMAS Jean

Patrimoine, nature, Président de l'Union Sauvegarde du Rouergue

##### GRUAT Philippe

Archéologie, Directeur Service départemental d'archéologie

##### MAILLIE Michel

Histoire, archéologie

##### MARCENY Gaël

Ornithologie

##### MARSAT Jean-Bernard

Managements stratégique et territorial  
Ingénieur Chercheur, Docteur en science de l'environnement et sciences de gestion IRSTEA - Aubière

##### PISTRE Séverin

Hydrogéologie Karstique  
Professeur des Universités  
Laboratoire Hydrosociétés Université Montpellier 2

##### SCHATZ Bertrand

CEFE (Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive)  
Ecologie des

communautés et de la conservation Montpellier

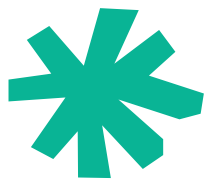
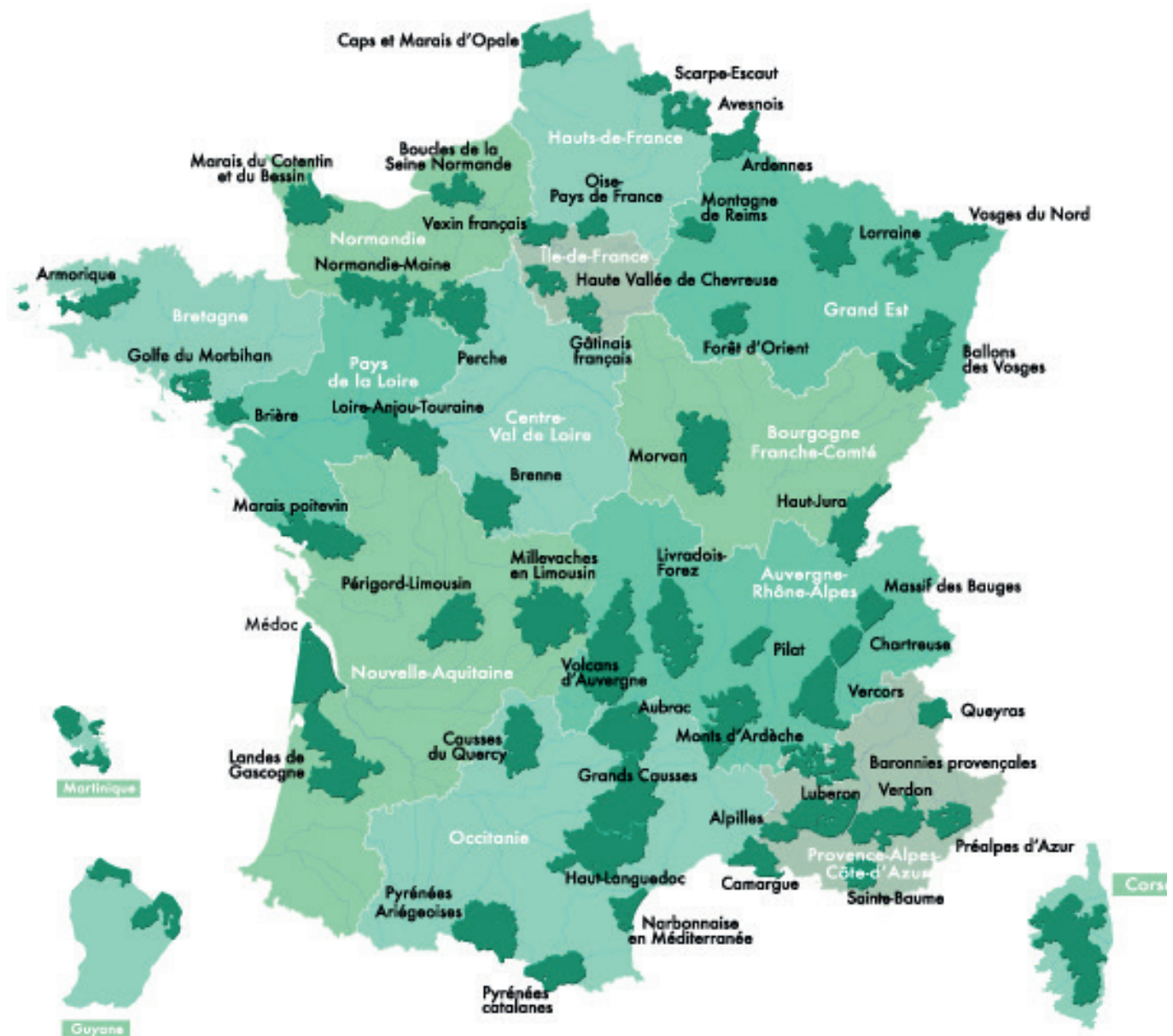
##### SERRES Jean-Pierre

Préhistoire, archéologie générale  
Conservateur Musée de la Préhistoire Roquefort

##### VERGELY Pierre

Géologie  
Docteur en Sciences - Professeur Université

# 54 Parcs naturels régionaux de France



9.3M  
D'HECTARES

15%  
DU TERRITOIRE FRANÇAIS

4.1M  
D'HABITANTS



..... ◆◆◆ .....

## PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES

71, boulevard de l'Ayrolle  
BP 50126 - 12 101 Millau cedex  
05 65 61 35 50  
info@parc-grands-causses.fr  
www.parc-grands-causses.fr



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
Florent Tarrisse

\*

COORDINATION  
Nadège Grimal

\*

RÉDACTION  
Pierre-Emmanuel Parais

\*

CRÉDITS PHOTOS  
©PNRGC ©Greg Alric ©Cédric Rajadel ©Clic Clap Prod

\*

IMPRESSION  
Rapport d'activités tiré à 500 exemplaires en mars 2020  
Imprimé sur papier recyclé, à partir d'encre à base  
végétales par Imprimerie du Progrès.

\*

CONCEPTION GRAPHIQUE  
UnderKult®